LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recuëil Hiſtorique & Politique ſur les Matieres du tems.

AVRIL 1743.

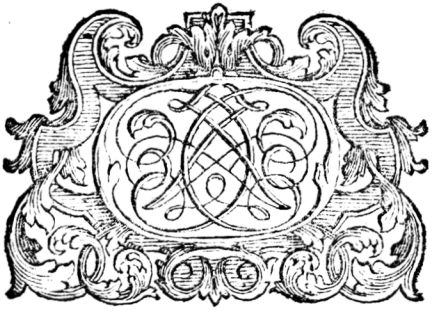

A LUXEMBOURG,
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur de Sa Majeſté la Reine de Hongrie & de Boheme, & Marchand Libraire.

M. DCC. XLIII.

Avec Privilege de feu Sa Majeſté Imperiale & Catholique, & Approbation du Commiſſaire Examinateur.

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal reguliérement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus interessant qu'il est possible: Pour cela on continuë d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois separés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Païs. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Litteraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere *Niceron, Barnabite,* à present 42. vol.: Journal litteraire *imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continuë;* Bibliotheque Italique, *ou* Histoire Litteraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à present en 12. Tomes 27. part. in 89. nouv. édit. revûë par Mr. de Camusat 1740. *Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes separés. Il en paroît, aussi-bien que de la* Bibliotheque Italique, *& des Mémoires du* P. Niceron, *un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à present 28. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliotheque Germanique à present 45. vol.*

LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueïl Historique & Politique sur les matieres du tems.

Avril 1743.

ARTICLE PREMIER.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. *Arrivée du Baron de Neuhoff en Corse.*

CORSE. Après ce qui a été dit de cette Isle dans nôtre dernier Journal, les Mécontens qui s'y retrouvent en très-grand nombre, ont tenu deux assemblées, l'une à *Orezza*, l'autre à *Caccio*, dont tous leurs Chefs ont été. C'étoit pour y prendre la résolution de répandre plûtôt tout leur sang, que de se rendre à la discrétion de la République de Genes. Un soûlevement nouveau & des plus général, étoit suffisamment annoncé par cette résolution qui fut prise; aussi l'Etendart en a-t-il paru aussitôt de tous côtés, les Mécontens étans d'autant plus encouragés à l'arborer, qu'ils sentoient la troisiéme apparition du Seigneur Theodore Baron de Neuhoff prochaine dans leur Isle. En effet, ce Seigneur qui éternise son nom en Corse, étant arrivé à *Livourne* au commencement de Janvier dernier, rassembla ce qu'il put y trou-

vet de Corſes, mais ſur-tout ceux qui étoient relégués, & partit avec eux à bord d'un Vaiſſeau de guerre Anglois. Le 25. du même mois de Janvier il débarqua dans l'Iſle, & s'étant rendu le lendemain au Couvent de *Santa-Reparata* dans la Province de *Balagna*, il y trouva les Chefs aſſemblés, qui le reçurent en qualité de leur Roi. Ses premiers ſoins furent de faire dreſſer un Edit pour accorder une amniſtie générale à tous les Inſulaires qui ont agi contre ſes intérêts. Mais cet Edit eſt remarquable d'ailleurs en ce qu'il y eſt declaré que le Roi Theodore reconnoit la Reine de Hongrie comme héritiere univerſelle de l'Empereur Charles VI. fermement réſolu de l'aider de toutes ſes forces, de même que le Grand Duc ſon Epoux. Voici cette piece.

II. *Edit de ce Seigneur.*

THEODORE I. *par la grace de Dieu Roi de Corſe, & Grand Maitre de l'Ordre Militaire de la Rédemption. Ayant graces au Ciel, la conſolation tant déſirée de nous retrouver au milieu de nos fidéles Sujets dans nôtre Royaume, malgré tant de pertes, de trahiſons, de perſécutions que nous avons eſſuyées, & en dépit des demarches qu'on a faites par tout pour détourner, interrompre, ou même empêcher totalement nôtre retour avec les ſecours néceſſaires; démarches infâmes & monſtrueuſes, dont ſe ſont rendus coupables non-ſeulement nôtre Ennemi & ſes Miniſtres, mais encore les parjures & perfides Chefs, qui par des vuës particulieres, pour des fins diaboliques, & ſéduits par de chimériques idées, nous ont trahi, en abandonnant indignement nôtre Royaume avec tous nos fidéles Sujets, à la tyrannie du* Génois *nôtre Ennemi, & ont eu de plus*

l'exécrable témérité d'employer toutes sortes de fraudes, pour séduire un grand nombre de leurs simples & imprudens Compatriotes, & les engager à tourner honteusement le dos à leur malheureuse Patrie, dans son plus grand besoin, & à servir les Alliés du Génois.

Ayant de plus une pleine confiance, plutôt une certitude infaillible, que tous nos Sujets, éclairés par les maux excessifs qu'ils ont soufferts durant nôtre absence, auront reconnu les tromperies qu'on leur a faites; qu'ils se seront rappellés le serment solemnel & inviolable de fidélité & d'obéïssance qu'ils nous ont prêté, & qu'en consequence ils se reconnoitront obligés devant Dieu & devant les hommes de se soûmetire en tout à nôtre Royale volonté, & de travailler avec un zéle sincére & une fidélité incorruptible à procurer nos avantages & ceux de nôtre Royaume.

A ces Causes, en témoignage de nôtre clémence Royale & paternelle, Nous accordons par le présent Edit à tous nos Sujets un Pardon général de tout ce qu'ils auront machiné ou fait contre nôtre Royal serment, contre nos Droits Royaux & le bien public de nôtre Royaume. Excluons cependant après une mure délibération, & voulons qu'à jamais demeurent exclus de ce très-gracieux Pardon les infâmes assassins de feu nôtre très-cher Général le Comte Simon Fabiani, *d'heureuse mémoire, comme aussi les parjures, felons & traitres,* Hyacinthe de Paolis, *le Chanoine* Erasme Orticoni, *& le Prêtre* Gregoire Salvini, *lesquels non-seulement déclarons bannis à perpétuité de nôtre Royaume, mais commandons encore, que tous leurs biens quelconques soient confisqués, afin que Nous les partagions par voie de récompense entre les Veuves & les Enfans de nos fidéles Sujets, qui*

ont sacrifié leur vie avec tant de zéle pour la défense de nos Droits Souverains, & pour le service de leur chere Patrie.

Voulons aussi que cette nôtre Déclaration & Commandement serve de sentence définitive, & en ait toute la force & vigueur contre les susdits perfides Ennemis du bien public, pour lesquels couvrir de honte, & pour attacher une infamie éternelle à leurs odieux noms, les déclarons aujourd'hui une fois pour toutes & définitivement, criminels de leze-majesté, & comme tels les condamnons à souffrir la mort la plus ignominieuse, s'ils avoient jamais la témérité de mettre les pieds dans nôtre Royaume. Et pour fortifier cette nôtre très-juste sentence, défendons, sous la peine irrémissible de mort & de confiscation de tous biens, à tous & quelconques nos Sujets, de quelque sexe, rang ou condition qu'ils puissent être, d'avoir aucune correspondance soit directe ou indirecte avec les susdits felons Hyacinthe de Paolis, Erasme Orticoni & Gregoire Salvini, *ou avec leurs adhérens, par les artifices desquels plusieurs se sont laissés induire à abandonner nôtre Royal service & leur Patrie, dans ses plus urgens besoins, & ce au grand avantage des* Génois *nos Ennemis, & à accepter la solde de la* Francc, de l'Espagne & de Naples.

A tous ceux-ci néanmoins, comme subornés & séduits, accordons par grace spéciale le Pardon, à cette condition précise, & non autrement, qu'ils reviennent à nôtre obéïssance & dans nôtre Royaume, & ce dans le tems & terme peremptoire de six semaines pour ceux qui sont en Italie *au service de* Naples *ou* d'Espagne, *& dans l'espace de trois mois pour ceux qui se trouvent en* Espagne *ou en* France; *lesquels ne se présentant point dans*

ledit

ledit terme, voulons & ordonnons définitivement & une fois pour toutes, qu'ils soient & demeurent bannis à perpétuité de nôtre Royaume, & leurs biens confisqués au profit des Veuves & Orphelins de nos fidéles affectionnés Sujets.

Quant à ceux qui sont au service du Duc de Lorraine, *Grand Duc* de Toscane, *nous voulons qu'ils persistent à servir S. A. R. envers & contre tous, avec le même zéle & fidélité, qu'ils doivent à Nous-mêmes & à nos Représentans, & ce selon qu'il plaira à Sadite A. R. d'agréer leurs services, ou de leur permettre de retourner dans leur Patrie.*

Et pour convaincre un chacun que telle est nôtre invariable volonté, faisons savoir à tous nos Sujets que nôtre inaltérable résolution est, ainsi qu'elle a été & sera toûjours, d'assister & d'accourir avec nos fidéles Sujets à la défense des justes droits de S. M. la Reine de Hongrie & de Boheme, *comme Héritiere universelle de tous les Royaumes & Etats dévolus & possédés par feu S. M. Imp. de perpétuelle & glorieuse mémoire, comme aussi, étant une cause commune, d'employer toutes les forces, que Dieu Nous a données, d'aider le* Duc de Lorraine, Grand Duc de Toscane, *dans la défense & conservation de tous ses Etats.*

A l'égard de nos Sujets, qui se trouvent dans le service du Pape ou dans celui de la Sérénissime République de Venise, *Nous accordons aux premiers le terme d'un mois, & aux seconds celui de trois, pour demander leur congé & se représenter devant Nous, promettant de recompenser un chacun d'eux selon ses talens.*

Enfin quant à ceux qui persistent dans l'indigne service des Génois, *Nous les tiendrons pour bannis*

nis & exilés à perpétuité de nôtre Royaume avec confiscation de tous leurs biens, si dans le terme de vingt-quatre heures pour ceux qui sont dans les Places de nôtre Royaume, & dans huit jours pour ceux qui sont dans le Territoire de Génes, *ils n'abandonnent le service des* Génois *nos Ennemis communs, pour venir se présenter devant Nous & être reçus au nombre de nos Sujets, les assurant qu'au moyen de leur prompte & constante obéïssance & fidélité, ils recevront des récompenses proportionnées à leurs mérites.*

En consequence de cette gracieuse condescendance & de nôtre Pardon général, dont Nous exceptons seulement les assassins & les traitres expressément mentionnés ci-dessus, Nous espérons fermement que tous nos fidéles Sujets concourront avec Nous dans la juste entreprise de réünir & de rassembler tous ceux qui vivent dispersés & séparés de leur Patrie, & que tous désormais unis par les liens de la concorde, le seront encore par la ferme résolution de chasser pour toûjours l'Ennemi commun du Royaume.

Et afin que personne ne puisse prétendre cause d'ignorance de cette nôtre confiance & de nos ordres, & commandemens pré is, Nous ordonnons & mandons à tous nos Commandans des diverses Communautés, qu'ils ayent à publier incessamment ce présent Edit, afin qu'il vienne à la connoissance de ceux qui sont absens de nôtre Royaume, & voulons de plus qu'ils en gardent une copie autentique, pour leur servir de régle: Car telle est nôtre Royale volonté. A cette fin Nous l'avons signé de nôtre main, & muni de nôtre sceau Royal.

Donné à la Balagna *dans* Santa-Reparata *le* 30. *Janvier de l'an de N. S.* 1743. *& le VII. de nôtre Régne, que Dieu rende heureux.*

L'arrivée

L'arrivée en Corse du Baron Théodore de Neuhoff, a fait d'autant plus de plaisir à ses Adhérens, qu'il avoit avec lui une somme d'argent très-considérable, des armes, des munitions, qu'il les informa qu'un secours plus puissant encore alloit être incessamment à sa disposition, & qu'il seroit soûtenu avec efficace contre ses ennemis. De plus, son Edit a fait sur l'esprit des peuples une impression si rapide, que l'agitation est aussi grande, qu'elle a jamais été tant dans la partie d'en deçà qu'au-delà des monts, puisque les Députés sont arrivés en foule à *Santa-Reparata* rendre un nouvel hommage à leur Roi retrouvé, qui leur a fait prêter à tous, la main sur l'Evangile, un nouveau serment de fidélité. Par ce serment les Corses promettent, à la face du Ciel & de la Terre, de défendre, soûtenir & sécourir leur Roi, ses amis & alliés, envers tous & contre tous, & de prendre les armes, lorsqu'ils en seront requis, pour la défense des droits de la Reine de Hongrie & du Grand Duc de Toscane.

Les Corses lui prêtent un nouveau serment de fidélité.

Après cet acte, dont tous les points ont été remplis à la satisfaction du Seigneur Théodore, il partit de *Santa-Reparata*, se rendit à *Corte*, & y assembla une Diette générale des Etats du Royaume, dont nous n'avons pas jusqu'ici apris le résultat. Mais l'objet n'en peut avoir été, que de donner une nouvelle forme aux affaires de l'Isle: car on se persuade que le nouveau Roi tâchera d'abord de s'emparer de quelques Ports, afin de les ouvrir aux Armateurs qui seront munis de Lettres de marque pour croiser sur les Ennemis de la Reine de Hongrie, & qu'il est soûtenu en tout & par tout

par

par les Anglois, dont il y a quelques Vaisseaux de guerre dans les mers de l'Isle, prêts à favoriser, ainsi qu'on le pense, tous ses desseins. Déjà le jeune Baron de Neuhoff a rassemblé un corps nombreux de Mécontens, qui, selon les apparences, sera bientôt joint par la plus grande partie des Habitans de Corse.

IV. *La République de Génes intriguée.*

Dans cette nouvelle circonstance, plus chagrinante pour la République de Genes qu'elle n'a jamais été quant à l'Isle de Corse, elle a envoyé ordre à tous ses Ministres dans les Cours Etrangeres, d'y faire part de la surprise extrême où elle étoit, non-seulement du retour du Baron Théodore de Neuhoff dans cette Isle, mais qu'il y étoit revenu à bord d'un Vaisseau de guerre Anglois, & que ce Baron, pour y entretenir la révolte, faisoit espérer aux soûlevés un secours considérable d'Angleterre.

Les Ministres ausquels la République de Genes a envoyé des instructions plus particulieres sur le sujet qui l'intrigue, sont ceux qui résident aux Cours de France, de Londres, & de Vienne. Il est ordonné au premier de demander l'exécution de la garantie dont le Roi Très Chrêtien s'est chargé par raport à l'Isle de Corse. Le second doit s'informer si c'est de l'aveu du Roi de la Grande Bretagne que le Baron de Neuhoff a été ramené en Corse sur un Vaisseau Anglois, & si ce n'est pas une fausse imputation de sa part que le secours dont il se flatte de la part de la Couronne d'Angleterre, puisque la République a toûjours eu la plus parfaite considération pour cette Couronne; qu'elle en a donné des preuves dans toutes les occasions, & qu'elle ne peut se figurer qu'un Prince aussi équitable que l'est S.

S. M.

M, Britannique, ait connoissance de telle chose, ni qu'une Nation aussi respectable que l'est la Nation Angloise, voulût soûtenir un Chef de Rébelles, ni autoriser des Sujets dans la révolte contre leur légitime Souverain: Que c'étoit là des sentimens dont la République étoit d'autant moins susceptible, qu'elle n'oublioit point que le Gouvernement Britannique a défendu jusqu'à deux fois aux Sujets de la Grande Bretagne, par une Proclamation imprimée, d'entretenir aucune communication avec les Rébelles de l'Isle de Corse, & de leur fournir aucuns secours, de quelque nature que ce soit, sous les peines exprimées dans la Proclamation; espérant que S. M. Britannique, par le renouvellement des anciennes défenses, voudra bien donner un nouveau témoignage de sa justice à cet égard. Le Ministre qui est à la Cour de Vienne a aussi ordre d'y demander l'exécution de la garantie que le feu Empereur Charles VI. a accordée en 1733. par raport à l'Isle de Corse, & qui a été renouvellée & confirmée en 1739. par la Convention sur les affaires de Corse, signée à Versailles, entre les Ministres du Roi Très-Chrêtien & le Prince de Lichtenstein, Ambassadeur de S. M. Impériale à la Cour de France.

Passons à present à la Bataille qui s'est donnée dans le Modenois, entre l'Armée combinée d'Autriche & de Piémont, & celle d'Espagne.

V. *Bataille prés de Campo Santo.*

Lombardie. Ce fut le 8. Fevrier que se donna la Bataille que nous avons annoncée à la fin de nos Mémoires du mois passé. Il en a paru depuis des rélations si différentes les unes des autres, qu'on a été un tems sans savoir laquelle des deux Armées, ou celle des Autrichiens & Piémontois,

Piémontois, ou celle des Espagnols, avoit remporté l'avantage sur l'autre; mais le tout étant mis au clair présentement, nous allons en faire le raport, de la maniere que voici.

Après l'arrivée d'un Courier de *Madrid* à Mr. des Gages, il tint le lendemain 31. Janvier à *Bologne* un Conseil de guerre dans lequel on lut les ordres du Roi Catholique son Maitre, une Lettre de l'Infant Don Philippe, & une autre du Général de Las Minas. La même nuit on dépêcha à la Cavalerie qui étoit à *Imola*, & à l'Infanterie qui se trouvoit aux environs, l'ordre de se mettre incessamment en marche pour être renduës le jour suivant 1. Fevrier au gros de l'Armée près de *Bologne*; ce qui ayant été exécuté, toutes les dispositions furent faites le même jour pour une marche à entreprendre le lendemain.

L'Armée Espagnole décampa en effet le 2. au matin: elle dirigea sa route vers le *Modenois*, après avoir laissé à *Bologne* un petit détachement pour couvrir les magazins, & envoyé presque tous les malades à *Imola*. Le soir elle arriva à *Crevalcore*, où s'étant partagée en trois colonnes, elle passa le *Panaro* le 3. Le dessein de Mr. des Gages dans cette marche, n'étoit pas d'en venir à une action; ses mouvemens l'ont fait connoitre depuis, mais de tomber au dépourvû sur les quartiers de l'Armée Autrichienne, afin de la ruiner en détail.

Pour réüssir dans son projet, par le secret qui étoit absolument nécessaire, il avoit pris toutes les mesures imaginables afin qu'il n'en fût rien pénétré. Sous le prétexte qu'un vol considérable lui avoit été fait, il pria le Sénat de Bologne de faire fermer les portes de la

Ville

Ville, afin que le prétendu voleur ne pût s'évader, & se renferma lui-même avec la plus grande partie de ses Officiers. Il donna aussi le soir un grand Bal, auquel il fut présent jusqu'à minuit; mais on s'apperçut que les Officiers qui étoient de ce Bal, disparoissoient successivement, & ne revenoient pas, & qu'immédiatement après minuit il n'y en avoit plus aucun. Le projet fut donc éventé de cette sorte : Les portes avoient été rouvertes, & le Comte de Traun fut informé par un Espion de se tenir sur ses gardes.

Ce Général de l'Armée Autrichienne dépêcha là-dessus dix-sept Exprès pour rassembler ses quartiers, & détacha deux Bataillons & 400. Hussars vers *Bondeno*, pour en retirer le Régiment de Berlichingen, qui étoit déja coupé; ce qui a été fait, quoiqu'à la vûë des Espagnols qui n'ont pû parvenir à l'entamer, tant la retraite de ce Régiment a été bien menagée.

Les Espagnols s'emparerent d'abord de *Bondeno*; ils y trouverent un petit magazin de farine & de froment qu'ils ont amené à *Campo-Santo*, où toute leur Armée étoit retournée, après avoir été le 5. jusqu'à une très-petite distance de celle d'Autriche à *Buonporto* lieu que le Comte de Traun avoit fixé pour son point de réünion.

On auroit dû croire que Mr. des Gages ne lui donneroit pas le tems d'attendre & de rassembler tout son monde; cependant il le fit, jusques-là même que les Piémontois eurent le tems de se joindre aussi le 5. aux Autrichiens, & qu'après cette jonction l'Armée combinée fut la premiere à aller chercher l'ennemi & à lui livrer bataille.

Pour

Pour cet effet le Comte de Traun qui ſavoit les Eſpagnols arrêtés à *Campo-Santo*, prit, de l'avis du Conſeil de guerre, la réſolution de ſe mettre en marche, & arriva le 6. au ſoir à trois miles de leur Camp. Il continua le 7. à s'avancer en ordre de bataille ; mais pour atteindre juſqu'à Mr. des Gages, il lui fallut traverſer un terrein bas, fort coupé par des navilles ou canaux, & des foſſés. Cette difficulté, jointe à l'ordre dans lequel marchoit ce Général, fut cauſe que ſes Troupes avec les Piémontois ne pûrent arriver en préſence des Eſpagnols, que le lendemain 8. vers les 4. heures de l'après-midi.

Ceux-ci qui étoient en ordre de bataille, appercevans leurs ennemis, firent un mouvement en avant : Le feu commença de part & d'autre par l'Artillerie de campagne. La Cavalerie Autrichienne de l'aile gauche, ſans avoir reçu aucun ordre, s'ébranla, & cauſa beaucoup de confuſion. Mr. des Gages qui remarqua la faute que cette Cavalerie venoit de commettre, en profita : Il la fit charger avec tant de vigueur, qu'elle fut renverſée & miſe en fuite, avec perte de nombre d'Officiers, dont pluſieurs furent tués, & d'autres faits priſonniers, ou mis hors d'état, par leurs bleſſures, de continuer le combat. Vers les ſix heures, car on combattoit au clair de la Lune, le Marquis de Saint Pierre, Major Général des Autrichiens, réüſſit à rallier la Cavalerie, & à la ramener dans le poſte qu'elle venoit d'abandonner ; ce qui fit que le deſordre n'influa point ſur le reſte des Troupes. La manœuvre des Eſpagnols fut habilement conduite par le Duc d'Abriſco, à la tête des Cavaliers & Dragons de l'Armée du Roi Catholique.

Des

Des Timbales, des Trompettes, des Etendarts, & même quatre piéces de Canon des Autrichiens furent abandonnées, & promptement conduites du côté des Espagnols; mais ces mêmes Canons ont été repris.

Les deux autres aîles des deux Armées se chargerent dans le même tems, & le feu de l'Infanterie commença pareillement, & dura jusques vers les sept heures; de sorte que l'action fut générale, mais la victoire long-tems douteuse. Elle favorisoit tantôt un parti, tantôt l'autre, & à la fin elle se déclara pour les Autrichiens, qui se maintinrent sur le champ de bataille, les Espagnols s'étant retirés & ayant passé le *Panaro*. Ils ont brûlé après eux les Ponts qu'ils avoient sur cette Riviere.

Le 9. à la pointe du jour il n'y avoit plus de ces derniers de l'autre côté du *Panaro*, que ceux qui outre les morts & les blessés furent laissés dans les cassines, sur la droite & sur la gauche de leur marche, pour assurer leur retraite, & qui tous ont été faits prisonniers de guerre; il y a même un Bataillon entier du Régiment de Guadalaxara du nombre que les Piémontois ont pris & conduit à *Modene*, où l'on a aussi conduit plusieurs Espagnols qui ont été faits prisonniers de guerre, outre ceux du Régiment de Guadalaxara. La nuit avoit empêché les Autrichiens & les Piémontois de les poursuivre.

Le Comte de Traun qui, dit-on, a eu trois chevaux tués sous lui pendant l'action, a fait chanter le *Te Deum* sur le champ de bataille, au bruit de trois décharges de l'artillerie, & de trois salves de la mousqueterie de son Armée. Les Espagnols de leur côté, après avoir repassé

passé le *Panaro* & brûlé leurs ponts, se sont contentés de se ranger en ordre de bataille, sur le bord de la Riviere, & d'y faire trois décharges de leur artillerie & mousqueterie, sans faire chanter de *Te Deum*; après quoi ils se sont remis en marche pour Bologne.

L'action dont nous venons de donner une rélation, a été sanglante, cette journée ayant couté environ quatre mille hommes aux Espagnols, morts, blessés & faits prisonniers de guerre; & quatorze cens aux Alliés. Les Gardes Wallones, qui se sont distinguées pendant cette action, ont le plus souffert: & l'on compte parmi les blessés des Espagnols le Lieutenant Général de Magdonel, Mrs. de Joure & Caravacal Maréchaux de Camp, & le Duc d'Arcos Brigadier. Plusieurs autres Officiers d'un rang inférieur, au nombre de 205: un Colonel, un Lieutenant Colonel & 23. autres Officiers sont du nombre des prisonniers, & ils ont eu 64. Officiers de tout rang tués. Du côté de l'Armée Alliée qui étoit de plus de trois mille hommes inférieure à celle de Mr. des Gages, le Comte d'Apremont Général des Piémontois est blessé, & des Autrichiens les Généraux Peyersberg & Ciceri le sont aussi & faits prisonniers, un Lieutenant Colonel d'Infanterie tué, avec trois Majors, six Capitaines, & un Lieutenant; dix Capitaines, sept Lieutenans & un Enseigne, toûjours de l'Infanterie, ont été blessés: la Cavalerie qui a eu le plus à essuyer, a eu un nombre proportionné d'Officiers tués & blessés. Les prisonniers de rang ont eu de part & d'autre la permission de s'en aller sur leur parole.

J'avois crû m'exemter de donner par ce détail,

détail ci-dessus une relation de Cour, cependant il ne paroit pas encore hors de propos de donner la suivante, publiée à Turin, par ordre du Roi de Sardaigne, comme ayant paru des mieux circonstanciée à tous les partis : la voici.

Autre détail de la même Bataille.

» Les Espagnols, depuis leur passage du Panaro, ne s'étoient fait appercevoir que de loin. Le 5. Fevrier au soir ils se retirerent à Campo-Santo. Surquoi les Troupes alliées prirent le parti le 6. de quitter leur Camp de Buon-Porto, & marcherent sur deux colonnes, pour aller camper sur la Campagnola di Solaro, autrement dit Prati di Livelli, vis-à-vis de Campo-Santo. Elles demeurerent le lendemain 7. dans cette disposition. Les Généraux reconnurent le même jour la situation des ennemis. Il se tint le soir un Conseil de guerre, dont le résultat fut de les aller chercher, puisqu'ils ne faisoient point mine de nous venir attaquer; ce qui est si vrai, que quelques prisonniers ont assûré, que peu s'en étoit fallu, que le Comte de Gages voyant les dispositions des Troupes alliées, n'eut repassé le Panaro avec les siennes. Le 8. au matin, toute l'Armée marcha aux ennemis. La Cavalerie étoit sur la gauche, à quelques Escadrons près, placés au corps de réserve. La premiere ligne étoit composée de trois Bataillons du Régiment de Wallis, trois de celui de Teutsch Meister, trois de Traun, un de Schulenbourg, deux de Diesbach & deux de Savoye. Le Régiment de Miglio Cavalerie, & les Dragons de la Reine formoient la gauche. Une partie des Hussards & des Marosches, ou Esclavons, étoit en avant de cette premiere ligne. Le

» reste étoit placé sur la droite de l'Armée en
» dehors, tenant la hauteur du milieu dans la
» distance d'une ligne à l'autre. La seconde
» ligne étoit composée de deux Bataillons du
» Régiment de Diesbach-Autrichien, trois de
» Picolomini, trois de Roth, un de Rheben-
» der & deux de Piemont. Les Régimens de
» Cavalerie de Berlichingen & de Savoye for-
» moient la gauche de cette ligne, derriere la-
» quelle étoient placés presque vers le centre,
» les Escadrons de reserve mentionnés ci dessus.
» Les Partitans ou Miquelets Hongrois, étoient
» sur la droite dans des postes avantageux.
» Entre ces deux lignes d'Infanterie, il y avoit
» un Bataillon d'Esclavons sur la droite, & un
» autre sur la gauche. L'artillerie Autrichienne,
» consistant en quatre piéces de gros canon, &
» six canons de campagne, étoit placée, savoir,
» le gros canon entre le Régimens de Wallis
» & de Teutsch Meister, & les piéces de cam-
» pagne entre ce dernier Régiment & celui de
» Traun. L'artillerie Piémontoise, partagée en
» deux Brigades, étoit placée entre les Régi-
» mens de Schulenbourg & de Diesbach &
» entre les deux Bataillons de Savoye. A vingt-
» un heures, toute l'Armée étoit formée. Le
» canon des ennemis commença à tirer des
» premiers. On y répondit de nôtre côté
» avec beaucoup de vigueur. A vingt-deux
» heures, on s'avança vers leur Armée, avec
» beaucoup d'ordre & au bruit de tous les ins-
» trumens de guerre. Le feu de nôtre artillerie
» fit bientôt taire celui des ennemis, qui étoit
» inférieure tant en nombre qu'en calibre.
» Nous vîmes alors distinctement la position
» de l'Armée Espagnole, qui paroissoit être
sur

» ſur une ſeule ligne, addoſſée au Panaro, &
» nous jugeâmes, que s'il y en avoit une ſe-
» conde, elle devoit être peu conſidérable. Les
» ennemis avoient ſur leur front & ſur les
» derrieres quantité de caſſines crenelées, rem-
» plies de monde. Leur Cavalerie étoit ſur la
» droite & au centre. Leur Infanterie ne fit pas
» le moindre mouvement pour venir au-devant
» de nôtre ligne, qui avançoit toûjours. La
» Cavalerie Autrichienne commença l'attaque.
» Elle eſſuya un feu de mouſqueterie qui par-
» toit des caſſines & des foſſés voiſins, dans
» leſquels étoient les Miquelets. En voulant ſe
» mettre à l'abri de ce feu, elle fut chargée
» par les Carabiniers Eſpagnols, qu'elle re-
» pouſſa à la verité, mais ayant été priſe en
» flanc par le Régiment de Sagonte, elle fut
» culbutée. La ſeconde ligne de l'Armée étant
» trop avancée, & n'ayant pas aſſez d'inter-
» valle pour agir, la premiere ſe renverſa ſur
» elle, la rompit & y cauſa une ſi grande con-
» fuſion, que les ennemis, qui s'en apperçu-
» rent, en profiterent pour les charger toutes
» deux & les mirent entiérement en déroute,
» après leur avoir enlevé ſix Etendarts & les
» Timbales du Régiment de Savoye. Cette Ca-
» valerie, qui étoit extrêmement maltraitée,
» s'étant ralliée peu à peu, vint ſe former
» par bandes derriere l'Infanterie: mais com-
» me le flanc gauche de l'Armée étoit dé-
» couvert & abandonné, les Généraux firent
» avancer promptement le Bataillon d'Eſcla-
» vons qui étoit entre les deux lignes, ſur la
» gauche, & qui fut poſté de maniere qu'il
» formoit comme un Bataillon quarré. L'in-
» fanterie marchoit cependant toûjours, ſe-

» condée par ſon canon, qui étoit des mieux
» ſervi. Les ennemis, encouragés par la défaite
» de la Cavalerie, fitent avancer en très-bon
» ordre leur Infanterie, qui commença la pre-
» miere à tirer. Le Commandeur de Suiſan,
» qui avoit ſous ſes ordres la diviſion joi-
» gnant la gauche de la premiere ligne des
» Autrichiens, ayant aperçû un corps de Ca-
» valerie qui avançoit du même pas que l'In-
» fanterie ennemie, & menaçoit de nous char-
» ger, il défendit au Bataillon de Schulenbourg
» & à un Bataillon de Traun, qui touchoit
» au premier, de faire feu; & quoique par
» cette manœuvre, il fallut eſſuyer tout celui
» des Eſpagnols, ſans y rien oppoſer, ce fut
» néanmoins ce qui ſauva la ligne, comme le
» Comte de Traun & les autres Généraux en
» ſont convenus. Le Comte d'Aſpremont fit
» avancer dans cet intervalle, la ſeconde ligne
» ſur la premiere, pour déborder les ennemis,
» & fit marcher deux Bataillons de Savoye,
» pour les prendre en flanc. Ce mouvement,
» qui décida, en quelque ſorte, de la victoire,
» fut exécuté avec tant de bravoure & de vi-
» vacité, que la premiere ligne des Eſpagnols
» fut renverſée & chaſſée juſqu'auprès du
» Village de Campo-Santo. Leur retraite fut
» ſi précipitée, qu'ils abandonnerent les troupes
» qui étoient dans les caſſines, & qui ayant
» auſſi-tôt été attaquées, furent faites la plû-
» part priſonnieres. Ce fut à la retraite des
» ennemis, que le Comte d'Aſpremont re-
» çut dans les reins, un coup de feu, qui lui
» a percé l'os plat de derriere; mais il n'y a
» heureuſement ni nerfs, ni veines d'offenſés.
» L'affaire fut terminée ſur les cinq heures
de

» de nuit. Un Capitaine d'artillerie étant venu
» avertir, qu'il avoit aperçû du monde dans
» une caſſine ſur la gauche, le Baron de Cha-
» bot, Colonel du Régiment ds Savoye, s'y
» avança avec trois Compagnies de Grenadiers,
» & ſomma ceux qui étoient dans la caſſine
» de ſe rendre, avec menace, en cas de réſiſ-
» tance, d'y mettre le feu. Sur-quoi l'Officier
» Commandant capitula, & ſe rendit pri-
» ſonnier, en ſtipulant, qu'aux armes près,
» on ne toucheroit à rien de ce qui apartenoit
» à ſon monde. On ne fut pas peu ſurpris de
» voir, que c'étoit tout le premier Bataillon
» de Guadalaxra que nous faiſions priſonnier,
» au nombre d'un Colonel, un Lieutenant-
» Colonel, un Major, ſix Capitaines, dix-
» neuf Officiers ſubalternes, vingt quatre Ca-
» dets & 280. Soldats, outre trois Drapeaux.
» Les Eſclavons & les Miquelets Autrichiens
» harcelerent tellement juſqu'à minuit les Eſ-
» pagnols, que ceux-ci prirent le parti de re-
» paſſer le Panaro, leur retraite étant ſoutenuë
» par le feu de pluſieurs maiſons voiſines de
» leur pont, & dans leſquelles ils laiſſerent
» quelque monde, que nous fimes auſſi pri-
» ſonnier. Les Autrichiens ont perdu mille-
» quatre-vingt-deux hommes, 462. chevaux,
» & nôtre perte monte à 698 hommes & 260.
» chevaux. Celle des ennemis doit monter à
» plus de quatre mille hommes. Les Gardes
» Eſpagnoles & Walonnes & les Irlandois
» ſont preſque ruinés. Le Général Eſpagnol
» laiſſe revenir ſur leur parole, tous nos Of-
» ficiers priſonniers, qui ne peuvent trop ſe
» loüer de ſes bonnes manieres.

Le jour de l'action, l'Armée Alliée qui a

remporté la victoire, étoit composée de seize Bataillons Allemands, & d'autant de Compagnies de Grenadiers; de cinq Bataillons Piémontois; neuf Escadrons de Cavalerie Autrichienne; quatre de Dragons Piémontois, & d'environ mille Hussarts.

Voilà ce qui se présentoit à raporter de la journée de *Campo Santo*, où les Espagnols ont été contraints d'abandonner une grande quantité de provisions & de fourages, aussi-bien qu'à *Finale*; les Hussars Autrichiens ont conduit ces provisions à la *Mirandole*, à *Modene* & à *Carpi*.

Le Comte de Traun a renvoyé après l'action ses Troupes dans les quartiers qu'elles occupoient auparavant; Mr. Des Gages a envoyé aussi sa Cavalerie à *Imola* & à *Castel San Pietro*, où elle étoit avant sa marche vers le *Panaro*; & son Infanterie est rentrée dans le Portique de *S. Luc* près de *Bologne*, où elle est à couvert de toute surprise, de même que de la rigueur de la saison. Les unes & les autres de ces Troupes resteront vraisemblablement encore quelquetems dans ces quartiers avant d'entrer tout de bon en campagne. En attendant les Espagnols ont tiré un cordon depuis *Bologne* jusqu'à *Imola* afin de conserver la communication libre avec la Romagne.

VI. *Augmentation dans les Troupes de l'Etat de Venise.*

Venise. On ne s'attendoit pas moins ici des mouvemens que firent les Espagnols en se portant à l'autre rive du *Panaro*, qu'à les voir s'emparer de *Finale de Modene*; ce qui intrigua beaucoup les Chefs de la République, & engagea le Sénat à s'assembler plusieurs fois extraordinairement. Le résultat de ces assemblées a donc été de travailler incessamment à une augmentation

tion de Troupes qui avoit déja ci-devant été projettée, & tout de suite on y a travaillé, & l'on y travaille encore. Par là l'Etat compte se garantir des inconvéniens qu'autrement il auroit eu à apréhender, & sur-tout de n'être pas exposé à ce qu'a essuyé & essuyera l'Etat Ecclésiastique.

La premiere division du renfort que la Cour de Vienne envoye à son Armée, qui est aux ordres du Comte de Traun, est arrivée à la fin de Fevrier sur les frontieres de l'Etat de Venise.

Naples. Une partie de la grosse Artillerie que cette Cour envoya l'an passé dans la mer Adriatique, pour être, comme on le pensoit, employée à l'exécution des grands projets de la Couronne d'Espagne, est rentrée sur la fin de Janvier dans le Port de cette Ville, dont tous les habitans ont témoigné une grande satisfaction, puisqu'ils voyent par-là que la Cour est véritablement & persiste dans la résolution d'observer la neutralité à laquelle elle s'est engagée. Cette partie de l'Artillerie a été depuis transportée à l'Arsenal, & l'autre distribuée dans les Places de la côte de la mer Adriatique. On ne laisse pas de garnir encore de quelques piéces de Canon les nouveaux ouvrages que le Roi a fait faire pour défendre l'entrée du Port de Naples, & tenir en sujétion les Vaisseaux qui voudroient tenter de bombarder la Ville. Les Régimens, qui sont revenus de la Lombardie l'année derniere, ont été aussi rendus complets; & il est question de faire une augmentation dans les Troupes. Au surplus, de tous les bruits répandus qu'on devoit envoyer à l'Armée Espagnole de Mr. des Gages les Troupes qui sont dans ce Royaume sous le nom d'Espagnols, aucun ne doit mériter croyance.

Le

Le Manifeſte du Seigneur Theodore Baron de Neuhoff, raporté ci-deſſus, a été diſtribué à *Naples*, ce qui fait prendre à la Cour des précautions pour empêcher la déſertion des Corſes, qui ſont en grand nombre dans les Troupes du Roi.

Rome. Comme on voit dans toutes les Cours où il y a des Miniſtres de celle de France, des Ecrits tendans à juſtifier la conduite de cette derniere ſur la part qu'elle prend dans les affaires qui diviſent aujourd'hui les premieres Puiſſances de l'Europe, il n'eſt pas ſurprenant de les voir auſſi dans cette Capitale de la Chrêtienté, mais nous n'en ferons point de récit ici, & nous nous contenterons de raporter, que Mr. de Cavillac, chargé des affaires de cette Couronne auprès du St. Siége, après avoir reçu un Courier de Verſailles, avec la nouvelle de la mort du Cardinal de Fleuri, & quelques nouvelles inſtructions; il eſt allé repréſenter au Pape, que tous les ſoins que ce défunt Cardinal s'eſt donnés pour procurer la paix au monde Chrêtien, n'ayant eu aucun ſuccès, le Roi ſon Maître ne pouvoit être reſponſable, ni devant Dieu ni devant les hommes, du ſang Chrêtien qui avoit été répandu, & qui pourroit l'être encore.

VII. *Promotion de Cardinaux.*

On aſſure que le 18. Fevrier Sa Sainteté fit enfin une promotion de Cardinaux; & que les Prélats qui ont été élevés à cette éminente Dignité ſont, Mr. Colonna, Majordôme & frere du Grand Connêtable de ce nom; le Pere Barberini, Capucin & Archevêque de Ferrare; Mr. Landi de Plaiſance, Archevêque de Benevent; Mr. Barni de Lodi, Nonce en Eſpagne; Mr. Paolucci, Nonce à la Cour de Vienne; Mr. Creſcenzi, Nonce à celle de

de France ; Mr. Oddi de Peruggia, Nonce en Portugal ; Mr. Ricci, Gouverneur de Rome ; Mr. Visconti, Auditeur de la Rote, & qui est déclaré Archevêque de Milan ; Mr. Tanara de Bologne & Auditeur de la Rote ; Mr. de Millo de Casal, Auditeur du Pape ; Mr. Nicolini de Florence ; Mr. Cavalchini de Tortone, Secretaire du Concile ; & deux Religieux qu'on ne nomme pas.

Ce n'est pas de *Rome* que nous avons reçus avis de cette promotion ; cependant on la croit telle que nous venons de la donner.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, FRANCE *&* SAVOYE, *depuis le mois dernier.*

I. *Esperance sur la Campagne prochaine.*

Espagne. On fait & l'on continuë à faire des remises considérables, tant en *Savoye*, qu'en *Italie* & à *Toulon*, & l'on pousse avec chaleur de nouvelles levées qui sont ordonnées, pour remplacer les vieilles Troupes qu'on envoye à l'Infant Don Philippe, & qui consistent en ce que nous avons raporté le mois dernier, page 194. Et comme la Cour a aussi envoyé ordre de recommencer par-tout de bonne heure les opérations de la Campagne, on se flatte qu'elle sera plus heureuse que la précédente, d'autant plus que l'Infant est maître de toute la *Savoye*, & qu'on ne veut pas douter qu'il ne trouvera, ou le Marquis de Las Minas pour lui, à déboucher, pour se rendre en Italie. La Flotte qui est à *Toulon* secondera, selon toute aparence, ce dessein ; elle a ordre d'être renduë en mer incessan-

ſanment. Mais ſi c'eſt un commencement de la Campagne que l'affaire de *Campo-Santo*, dont la Cour a eu la nouvelle & la rélation, bien des gens en augurent peu favorablement, quoiqu'on diſe tant à *Madrid*, qu'à *Barcelonne*, & dans toute la Monarchie, que cette affaire s'eſt paſſée à l'avantage des Troupes du Roi, à cauſe qu'un Officier dépêché par Mr. des Gages eſt venu préſenter à Sa Majeſté quelques Drapeaux & Etendars pris ſur les Autrichiens lorſque l'action commença.

II. *Ce qui eſt de la guerre avec les Anglois.*

Toute crainte de la part des Anglois aux *Indes*, paroît pour le coup diſſipée, par ce qu'ils n'y ont rien effectué y ayant des forces, & que préſentement il ne leur reſte de forces dans ce nouveau monde que ce dont ils ne peuvent abſolument ſe paſſer pour garder leurs établiſſemens. Ce ſera donc en Europe qu'on aura à faire avec eux, & cela dépendra des mouvemens de l'Eſcadre qu'ils ont dans la Méditerranée aux ordres de l'Amiral Matthews, & dont on ſait que deux Vaiſſeaux croiſent entre *Caidi* & *Ajaccio* dans l'Iſle de Corſe; & que le reſte, conſiſtant en 16. Vaiſſeaux, eſt aux Iſles d'*Hieres*. Mais pour ce qui eſt de la petite guerre, qui juſqu'à préſent leur a été auſſi dommageable, qu'elle a été avantageuſe au Roi & à ſes Sujets, on compte bien de la pouſſer ſur le même pied; c'eſt-à-dire, à enlever les Vaiſſeaux & Bâtimens Anglois, comme ci-devant: Et c'eſt-là ce qui ſe pratique ſans ceſſe, les Armateurs de la Couronne continuans à faire en cela leur manœuvre d'une maniere dont on s'aplaudit beaucoup, puiſqu'il ſe paſſe peu de ſemaines qu'ils ne conduiſent dans l'un où l'autre Port de la Monarchie des Bâtimens de toute eſpéce de la Nation Angloiſe, & chargés

gés de diverses marchandises & provisions. La liste nous meneroit assez loin, si nous entreprenions de donner toutes les circonstances de ces prises. Les Armateurs de St. Sebastien, sont actifs, les font pour la plûpart.

III. *Mémoire en faveur de la République de Geneve.*

C'a été ensuite d'un ordre de la Cour, qu'une partie des Troupes Espagnoles de l'Armée de l'Infant Don Philippe s'est étenduë sur les Terres de *Chapitre* & de *St. Victer*, terres de la République de Geneve; nous en dirons quelque chose ci-après; & cette affaire faisant du bruit, les Genevois ont requis les Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas de s'intéresser pour eux; Mr. Wander Meer, Ambassadeur de Leurs H. P. à Madrid, a présenté, en conséquence de certains ordres qu'il a vraisemblablement reçus, un mémoire d'intercession en faveur de ladite République, pour obtenir que les Troupes du Roi eussent ordre à se retirer; mais ce mémoire ne produisit rien. Un second ayant été présenté le 13. Fevrier par le même Ministre, il reçut pour reponse « que Sa Majesté envoye- « roit les ordres nécessaires à ses Généraux en « Savoye, afin que conformément au Traité de « *Saint Julien*, il ne fût donné aucune atteinte « aux Priviléges de la République de Geneve. »

Quoi que nous ayons dit de la conduite de la Cour de Naples, eu égard aux circonstances présentes des affaires d'Italie, & que cette Cour ne paroisse point vouloir sortir de sa neutralité qu'elle a embrassée, on veut compter à *Madrid* que les Ports & Places du Royaume des deux Siciles étant une fois mis à l'abri des insultes de l'Amiral Matthews, on verra marcher un Corps de quinze mille hommes de ce Royaume pour aller renforcer l'Armée de Mr. des Gages.

Quant

Quant à celle de l'Infant Don Philippe, on la mettra au nombre de 45. mille hommes.

X. *Affaire du Duc de Montemar.*

Le Duc de Montemar, non-obſtant tout ce que ſon Epouſe & ſes amis ont pû faire en ſa faveur, n'a pas eu la permiſſion de venir à la Cour, pour ſe juſtifier par lui-même de la conduite qu'il a tenuë étant à la tête de l'Armée du Roi en Italie: Il lui a été inſinué au contraire, de la part de S. M. qu'il eut à ſe rendre à ſa Commanderie de *Murcie*, & au Marquis de Caſtellar, qu'il eut à s'en retourner à ſon Gouvernement de *Saragoſſe* pour y vaquer aux devoirs de ſon Emploi. On leur a fait ſavoir ces intentions du Roi à Barcelonne, d'où ils avoient dépêché un Exprès en Cour afin de donner avis qu'ils y étoient arrivés, & attendoient les ordres de S. M. Une des choſes ſur leſquelles le Duc de Montemar devra principalement ſe juſtifier, eſt l'inexécution de l'ordre qui lui fut envoyé au mois de Mai de l'année derniere, d'attaquer l'Armée Autrichienne, lorſqu'il étoit joint avec les troupes Napolitaines ſous les ordres du Duc de Caſtropignano. Car il y a long-tems, à ce que l'on publie, que ce dernier a envoyé à la Cour ſon avis ſur ce ſujet. En attendant le Duc de Montemar a été dépoüillé de la Charge d'Inſpecteur Général de la Cavalerie: & comme il a repréſenté que le climat de *Murcie* eſt contraire à ſa ſanté, il lui a bien été permis de choiſir un Bourg ou un Village dans la Province d'Andalouſie pour ſe retirer juſqu'à qu'il plaiſe au Roi d'en ordonner autrement, mais qu'il faloit que l'endroit choiſi fût éloigné de la Cour, au moins de 50. lieuës.

A l'égard du Comte de Glimes qui a commandé l'Armée

l'Armée de l'Infant Don Philippe, la conduite qu'il a tenuë lui a mérité autant de faveur & & de bonnes graces à la Cour, qu'il arrive présentement d'infortune au Duc de Montemar: Car elle lui a déja mérité le titre de Grand d'Espagne de la premiere classe, & de Colonel du Régiment Wallon. Comme ce Seigneur est journellement en conférence avec Mr. de Campillo, on croit d'ailleurs ses avis importans, & il y a aparence qu'il restera quelque tems à Madrid avant de retourner à son Gouvernement de la Principauté de Catalogne.

Ce qu'on aprend de *Lisbonne*, est que le Roi de Portugal n'est pas dans une situation empirée, au contraire, que cette situation est telle, qu'elle permet à ce Prince d'assister très-souvent aux services divins dans l'Eglise Patriarchale. Que pour ce qui est des affaires du dehors du Royaume de *Portugal*, par les principes que la Cour de Lisbonne suit constamment de n'y prendre point de part, celles du dedans ne sauroient être dans un état plus fortuné pour les Sujets; le commerce de la Capitale n'ayant jamais été plus florissant que depuis le commencement de la guerre entre l'Espagne & l'Angletterre, par l'arrivée journaliere dans le Port des Vaisseaux de toutes les Nations de l'Europe qui y apportent des marchandises, ou en embarquent.

FRANCE.

DEpuis la mort du grand Cardinal de Fleury regretté de toute la France, le Roi s'aplique beaucoup aux affaires, travaillant très-assidument avec le Cardinal de Tencin & les autres Ministres,

niſtres, & paroiſſant de plus en plus dans la réſolution de ne plus vouloir de Miniſtre en chef. Le mariage de Monſeigneur le Dauphin avec l'Infante Dona Thereſe d'Eſpagne, doit être un article dont il a auſſi été queſtion depuis cette mort; mais ce qui continuë d'occuper plus ſérieuſement le Roi & ſes Miniſtres, ce ſont les meſures à prendre, & l'exécution de celles qui ont été priſes, pour ſoutenir la guerre dans laquelle la Couronne eſt engagée, de plus en plus. Les ordres pour la marche de la Maiſon du Roi & autres Troupes, ſont donnés, & les mouvemens de ces Troupes ſe font conſéquemment dans tout le Royaume & ſur tout aux Frontieres, où elles obſervent celles de la Reine de Hongrie & de ſes Alliés, qui ſont également de tous côtés en marche. Les Officiers Généraux deſtinés à ſervir pendant la Campagne qui va s'ouvrir, ſont déjà preſque tous rendus aux endroits où leur préſence eſt néceſſaire; mais on compte qu'il y en aura encore pluſieurs de ceux d'une grande promotion que le Roi a faite vers la fin de Janvier, & qui eſt de 14. Lieutenans-Généraux, de 30. Maréchaux de Camp, & de 79. Brigadiers, tant d'Infanterie, que de Cavalerie & de Dragons. Voici les noms des Officiers Généraux de cette promotion.

Lieutenans Généraux.

I. *Promotion d'Officiers Généraux.*

Mrs. de la Gervaſais; de Manville; le Chevalier de St. André, Lieutenant des Gardes du Corps; le Marquis de Putanges; le Danois; de Varennes, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Françoiſes; le Comte de Marcien, Inſpecteur d'Infanterie; de Malezieu; le Chevalier de la Roche Aymon; le Comte de Coigny, Colonel

Colonel Général des Dragons; Desgranges; Granville; le Prince de Montauban; & le Duc de Biron, Colonel-Lieutenant du Régiment du Roi.

Maréchaux de Camp.

Le Marquis de Rosnyvinen, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, le Marquis du Roure sous-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires; de Courten, Colonel d'un Régiment Suisse; le Marquis de Puisieulx, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie; le Comte de Rupelmonde, Colonel du Régiment d'Angoumois; le Comte de Roussillon, Colonel du Régiment de Gatinois; le Duc d'Antin, Colonel d'un Régiment d'Infanterie; le Chevalier de la Luzerne, Colonel du Régiment de Perigord; de Wittmer, Colonel d'un Régiment Suisse; de Montclot, Lieutenant Colonel du Régiment Allemand de Saxe; de Brocard, Capitaine d'une Compagnie d'Ouvriers; de Mauroy, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie Dauphin; de la Ferronais, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie; le Comte de Graville, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment d'Orleans; le Duc de Brissac, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie; le Comte de Beuvron, Mestre de Camp du Régiment Royal; de Vichy-Chamron, Mestre de Camp commandant une Brigade du Régiment Royal des Carabiniers; le Marquis de Monconseil, Inspecteur d'Infanterie; le Marquis d'Armentieres, Colonel du Régiment d'Anjou; le Marquis de Souvré, Colonel d'un Régiment d'Infanterie; le Marquis de Bissy, Commissaire Général de la Cavalerie; le Duc de Chevreuse, Mestre de Camp Général des Dragons; le Marquis de la

la

la Cosse Messeliere, Cornette de la Compagnie des Chevaux Legers de la Garde; le Comte de Clermont, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orleans; le Marquis du-Chastelet, Major de la Gendarmerie; de Chieza, Mestre de Camp commandant une Brigade du Régiment des Carabiniers; le Chevalier de Courten, Lieutenant-Colonel du Régiment Suisse de Courten; de Larnage, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie de Bauffremont; le Comte de Rubempré; & le Marquis de Beauveau Mestre de Camp Lieutenant du Régiment de la Reine, & Inspecteur de Cavalerie.

II. *Bénéfices.* Les bornes mises à nos mémoires ne nous permettent point de donner la liste des Brigadiers. Le Roi a déjà disposé de la plûpart des Régimens, & autres places vacantes par la promotion des Officiers Généraux dont on vient de voir les noms. S. M. a de plus donné au Comte de St. Florentin, Secretaire d'Etat la Charge de Chancelier de la Reine qu'avoit le feu Marquis de Breteüil. Les Abbayes vacantes viennent d'être aussi remplies; celle de *Corbie* ayant été conférée à l'ancien Evêque de Mirepoix, celle de *Luxeüil*, à l'Abbé de Clermont; celle de *Ste. Croix de Bordeaux*, à l'Abbé de Laval; celle de *Volusien de Foix*, à l'Abbé de Breteüil; celle de *St. Vincent du Bourg*, à l'Abbé de Braguelongue; celle de *Nizors*, à l'Abbé de Montesquieu; celle de la *Magdelaine de Chateaudun*, à l'Abbé Videaux de la Tour; le Prieuré de *Lorux*, Diocése de Luçon, à l'Abbé Dupré; & l'Abbaye de *Panthemont*, à la Dame de Mezieres.

S. M. vient encore de faire vingt mille livres de rentes à Mademoiselle de Fleury, & autant

autant à la Comtesse de Narbonne, petites niéces du feu Cardinal de Fleury. Elle a gratifié le Marquis de Fleury de 15. mille livres de pension, & en a accordé une de six mille à chacun des deux Chevaliers de Fleury; ce qui justifie de plus en plus une declaration que S. M. a faite, que la Famille du défunt Cardinal aura toûjours une part distinguée dans son affection. Revenons aux affaires de la conjoncture.

III. *Lettre du Roi à son Ministre à La Haye.*

On persiste dans la pensée que la République d'Hollande n'agira pas autrement qu'elle n'a fait jusqu'ici en faveur de la Reine de Hongrie, & l'on voit avec plaisir à la Cour que les Provinces-Unies ne sont point d'accord entre-elles sur ce que celle de Hollande souhaiteroit. La Résolution de la Province d'Utrecht, dont nous avons donné le précis au mois de Fevrier, & ce qui en a ensuivi, paroit sur-tout de son gré: car voici sur ce sujet une Lettre que le Roi a écrite au Marquis de Fenelon, son Ministre à la Haye.

Monsieur le Marquis de Fenelon, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite le 24 Janvier, à laquelle vous avez joint la nouvelle Résolution de la Province d'Utrecht du 17. de ce mois. Elle m'a paru très-bien conçuë, & appuyée sur des raisons très solides. J'ai vû avec plaisir la maniere dont les Etats s'expriment par rapport à la France, & la justice qu'on rend à mes sentimens pour la République. J'espére que l'exemple de cette Province inspirera aux autres le courage de résister aux suggestions de ceux qui ont bien moins en vûë le soûtien de la Reine de Hongrie, que leurs intérêts particuliers. Je n'ignore pas quels sont leurs projets, & les bruits qu'ils répandent pour encourager mes ennemis. Ils se servent tour-à tour du

prétexte de l'ambition de la France, ou de son épuisement. Je ferai connoître par la conduite que je garderai, qu'on se trompe également dans l'un & dans l'autre. Je ne désire que la paix, pourvû que l'on offre des conditions raisonnables à mes Alliés : Mais ils trouveront en moi des secours suffisans contre ceux qui voudront les contraindre à subir un joug honteux. J'ai toûjours tenu le même langage depuis le commencement des troubles qui se sont élevés, & je persévererai dans le même esprit, tant qu'on ne m'attaquera pas directement. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Marquis de Fenelon, dans sa sainte & digne garde. Fait à Versailles le 3. Fevrier 1743. étoit signé LOUIS.

Il est question de la conduite de l'Angleterre contre la France, dans cette Lettre ; aussi a-t-on publié depuis peu une piéce contre cette Couronne, sous le nom de *Considérations sur l'état des affaires entre la France & la Grande Bretagne.* Cette piéce a déjà paru ; en voici la teneur.

IV. *Espéce de Manifeste contre l'Angleterre.*

Les avis de Londres représentent toûjours les Anglois extrêmement animés contre la France. On a de la peine à en concevoir ici la raison. La fidelité de cette Cour aux engagemens pris avec eux, & les avantages qu'ils en ont recueillis, sont des choses si évidentes, qu'on croiroit plûtôt avoir lieu de s'attendre à la reconnoissance de cette Nation, qu'à son animosité.

On sait le crédit & l'influence que l'Angleterre avoit auprès de cette Cour, pendant la minorité du Roi, ainsi que les liaisons intimes qui subsistoient alors entre le Cardinal du Bois & le Ministére de Londres. Cette intelligence contribua à procurer au Roi de la Grande-Bretagne la cession des Du-

chés

shés de Brême & de Vehrden, & à la Nation Angloise, le privilége de l'Assiento & du Vaisseau de permission, sous la garantie de la France.

Le Duc d'Orleans Régent étant mort en 1723. on signa à Herrenhausen, le 3. Septembre 1725. un Traité d'Alliance défensive entre le Roi, le Roi de la Grande-Bretagne, & le feu Roi de Prusse. Les Etats Généraux des Provinces-Unies y accéderent quelque-tems après. En conséquence de cette union, Sa Maj. joignit ses plus fortes instances à celles de l'Angleterre & de la Hollande, pour engager le feu Empereur à la suppression de la Compagnie d'Ostende. Dans les autres occasions qui se présenterent ensuite, cette Cour concourut toujours de bonne foi, & sans trop consulter ses propres intérêts, à favoriser le succès des vûës de la Nation Angloise. Le nom François étoit aussi applaudi à Londres, dans ce tems-là, qu'il y paroit aujourd'hui odieux.

Cette union continua de régner, sans le plus leger nuage, jusqu'à la fin de l'année 1730. On ne s'imaginoit point qu'il pût y survenir la moindre altération, lorsqu'on vit éclore tout d'un coup le Traité de Vienne de 1731. Quoiqu'on n'en eût pas donné au Roi la moindre connoissance préalable, la Cour fut cependant informée du progrès de cette négociation. Les Ministres de S. M. en apprirent la consommation avec d'autant plus de surprise, que l'Article IV. du Traité de Hannover portoit une obligation formelle de ne traiter avec aucun Prince, sans la participation & le concert des trois Puissances contractantes.

Après que ce Traité fut signé, les Ministres Britanniques en firent part à ceux du Roi, en les assurant, que leur Cour avoit été forcée de le conclure, mais qu'il ne renfermoit aucun article qui pût intéresser la France, & que l'Alliance n'en devoit

pas moins subsister. On se contenta de la part de cette Cour de se plaindre, comme il étoit convenable, sans songer à nuire aux Anglois, ni à se mêler de leurs dissentions domestiques.

Ce ne fut pas seulement de l'infraction au Traité de Hannover, dont on eut à se plaindre; mais de celles qui furent faites à d'autres Traités plus anciens. Ces plaintes subsistent encore aujourd'hui à la Cour de Londres, sans satisfaction, & même sans réponse.

La rupture entre l'Espagne & l'Angleterre étant survenuë, le Roi envoya une Escadre en Amérique, pour traverser le dessein que les Anglois montroient assez ouvertement de s'emparer de quelque possession qui les auroit rendus maîtres de tout le commerce des Indes Espagnoles. Ce projet n'intéressoit pas seulement l'Espagne; il intéressoit toutes les Puissances commerçantes de l'Europe.

L'Escadre de S. M. ne commit aucune hostilité contre l'Angleterre. Elle ne troubla en rien son commerce. Les Anglois, par une conduite toute opposée, ne respecterent ni l'indépendance du Pavillon de cette Couronne, ni la liberté de la navigation. Ils visiterent tous les Bâtimens étrangers, même ceux d'une autre Puissance neutre, & se crurent en droit de confisquer tous les effets qu'ils prétextoient appartenir aux Espagnols.

Il attaquerent deux fois, avec des forces supérieures, les Vaisseaux de guerre du Roi, dont ils prétendoient exiger des démarches contraires à la dignité de cette Couronne. Le succès ne les ayant pas favorisé, ils se crûrent suffisamment disculpés, en faisant dire, après le combat, que ç'avoit été une méprise, & qu'ils en étoient fâchés.

L'Armée que le Roi fit assembler, il y a deux ans, sur la Meuse, s'étant avancée vers la Westphalie,

phalie, le Roi de la Grande-Bretagne écrivit à Mr. le Cardinal de Fleury une Lettre, qui fut suivie d'une Convention pour les Etats de Hannover. Cette Lettre étoit d'un stile bien différent de celui des Ecrits qu'on voit paroitre à Londres contre cette Cour.

Au mois de Septembre 1742. S. M. Brit. fit déclarer au Ministre de France à Londres, que la Convention pour l'Electorat de Hannover étoit finie. La déclaration avoit pour motif principal, que ce n'étoit point un Traité en forme, mais seulement un accord passager. Il y avoit quelques autres raisons dont on n'examinera point à présent la validité.

Après un exposé si simple & si fondé dans le vrai, on ne peut qu'être ici de plus en plus surpris de l'aliénation des Anglois contre une Couronne, qui mériteroit de tous autres sentimens de leur part, s'ils les conformoient à ce que la justice & la réconnoissance exigeroient d'eux.

En même-tems que parut cette piéce, on publia aussi une Ordonnance du Roi pour la levée de dix-huit cens hommes de Milice dans la Ville & Fauxbourgs de Paris, lesquels formeront trois Bataillons de 600. hommes chacun, dont la répartition sera faite sur les hommes non mariés de chaque Corps & Communauté des Marchands & Artisans, gens de peine & de travail, & autres habitans qui ne seront pas dans le cas d'être exemptés par leur état, leurs Charges ou Emplois, en quelque lieu ou enceinte particuliére qu'ils se trouvent dans l'étenduë de ladite Ville & Fauxbourgs d'icelle; lesquels habitans seront de l'âge de 16. ans jusqu'à 40. de la taille de cinq pieds au moins, & de force à porter les armes.

Voilà ainſi tout le reſte des Miliciens de droit qui aura lieu, non-obſtant de fortes repréſentations faites au Roi ſur ce ſujet tant par le Parlement que par le Corps de Ville de *Paris*.

Il a été réſolu de laiſſer en Baviere tous les Régimens étrangers à la ſolde de la *France* qui étoient en Boheme : On y fait paſſer, ſans diſcontinuer, les Recruës qu'on leve dans le Royaume, & on y fera paſſer encore huit mille hommes d'Infanterie Allemande qu'on leve en Alſace. Le Comte de Saxe étoit venu de cet Electorat à la Cour rendre compte au Roi de certaines diſpoſitions ; il a été très-bien reçu de S. M. & il eſt parti le 8. Mars pour retourner à ſon poſte, après avoir eu la permiſſion de faire lever en Pologne un Corps d'Ulans, qui portera le nom d'*Ulans-François*. Le Maréchal de Belleiſle eſt au contraire arrivé à Verſailles le 3. Mars, venant en dernier lieu de ſon Gouvernement de Metz : Il étoit accompagné de Madame la Maréchale ſon épouſe, & du Chevalier de Belleiſle ſon frere. Le Roi lui a fait tout l'accuëil poſſible ; depuis ſon arrivée Son Excellence travaille avec les Miniſtres.

V. *Cartes Géographiques.*

Le grand ſuccès qu'ont les Cartes de Mr. le Rouge, fait que cet Auteur travaille de plus en plus à contenter le public. Il vient de donner le Plan d'*Egra* & des environs. Il paroit auſſi chez lui un petit volume in 8°. intitulé *Théatre général de la guerre en Europe dédié à Mr. le Comte de Maurepas, contenant dix-huit Cartes de tous les Pays où les Troupes ſemblent faire quelques mouvemens : Savoir, l'Allemagne, le Cercle d'Autriche, la Boheme, la Moravie, la Sileſie, la Hongrie, l'Autriche Haute & Baſſe, la Baviere,*

Baviere, la Souabe, l'Italie, l'Alsace, la Lorraine, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Savoye, Bergue & Juliers &c. Ce Recueïl est parfaitement bien gravé, & se porte dans la poche. Chaque Carte se vend aussi séparément dans un étui de la grandeur d'une carte à joüer, & de l'épaisseur d'une ligne.

VI. *Cérémonie à Badonviller.*

Lorraine. Parmi les cérémonies de la Béatification de la Bienheureuse Jeanne de Valois Reine de France & Fondatrice de l'Ordre des Annonciades, sous la Régle de Saint François d'Assise, les Dames Religieuses de *Badonviller*, dans la Principauté de Salm, se sont distinguées par leur zéle, autant que celles de Saint Nicolas, dont nous avons fait mention le mois passé. On nous a envoyé à ce sujet le détail suivant, avec priere de l'insérer dans nôtre Journal.

Cette cérémonie fut précédée le 22. Fevrier dernier de la bénédiction d'une cloche dont Mr. de Bilistin Ecuyer, Grand Bailly & Intendant du Prince, fut Parain, & Madame l'Epouse de Mr. de la Noüe, Ecuyer &c. Maraine, & elle commença le 23. par la publication des Bulle, Bref & Décret de Béatification, & d'un discours convenable au sujet, fait par le Pere Barthelemy, Provincial des Cordeliers, & à ce commis par Mr. l'Evêque Comte de Toul. Le Salut fut donné le même jour par le Doyen de Salm, Curé de Badonviller. Les trois jours suivans il y eut grande Messe chantée en musique, Sermon, Vêpres & Salut. Dom le Clerc l'Abbé de Haute-Seil officia le premier de ces jours; le Provincial des Cordeliers, le second, & le Coadjuteur de Senones, le troisiéme.

Ce fut Mr. de Bilistin avec son Epouse qui représenterent

représenterent pour le Souverain, & reçurent les honneurs accoutumés en pareil cas. Tout s'est passé pendant les trois jours qu'a duré la cérémonie, avec autant d'ordre, d'édification que de pompe & de magnificence, l'Eglise ayant été des plus superbement décorée. Des décharges de nombre de boëtes & de deux canons ont toûjours annoncé & accompagné la solemnité.

SAVOYE.

I. *Les Espagnols retirés du Territoire de Geneve.*

APrès ce qu'on a fait voir le mois dernier de la rentrée des Espagnols dans ce Duché, & de la répartition qui en a été faite, une partie de leur Cavalerie est retournée dans le Dauphiné, à cause que la Savoye ne pouvoit fournir les fourages nécessaires pour leur subsistance : Et un corps tant d'Infanterie que de Cavalerie est entré dans les Terres de *Chapitre* & de *St. Victor* appartenant à la République de Geneve, non-obstant tout ce qui paroissoit de contraire à une telle démarche, par l'accueïl favorable que l'Infant Don Philippe avoit fait deux fois aux Députés de cette République. Cet évenement a porté la République de Geneve à recourir à l'assistance des Cantons Suisses, & sur-tout des Cantons de *Zurich* & de *Berne*, qui ont fait marcher un corps de Troupes à leur secours. Pendant que les Genevois prenoient ainsi main forte, ils donnerent part de ce qui se passoit à la Cour de France, à celle de Londres, & aux Etats Généraux. Les instances auprès de l'Infant Don Philippe ne manquoient pas non plus. Enfin tous ces mouvemens ont effectué non seulement que les Troupes Espagnoles ont été rapellées des quartiers qu'elles étoient

étoient allé prendre ſur le territoire de Geneve; mais auſſi des aſſurances que pareille choſe ne ſera plus d'uſage; & ceci a été ſuivi d'une révocation des défenſes qui avoient été faites en Savoye, d'en ſortir des grains. On prétend que des repréſentations de Mr. Theluſſon, Réſident de la République de Geneve à *Paris*, ont beaucoup contribué à l'un & à l'autre de ces objets.

Mais la Savoye qui eſt un Pays très-peu aiſé, comme on le ſait, aura de la peine de ſe ravoir de longues années de ce qu'elle a eſſuyé & eſſuye encore, de ſe trouver obligée de fournir à la ſubſiſtance d'une Armée qui la menage ſi peu, malgré les façons gracieuſes de l'Infant d'Eſpagne envers un Peuple qui s'eſt entiérement abandonné à ſa diſcrétion & à ſa clémence. Tout y gémit ſous le poids qui l'accable, & l'on eſt porté à la compaſſion à la lecture des Lettres qu'on reçoit de ce Pays. Il y a cependant aparence que les Eſpagnols y feront encore un ſejour fort long: car le Roi, inébranlable dans le parti qu'il a pris, ſe prépare à leur faire tout obſtacle: S. M. ſe met en devoir à cette fin, ſes Troupes ayant été augmentées de dix hommes par Compagnies, & devant occuper les endroits par où pourroit ſe faire le paſſage. D'Ailleurs les Vaudois paroiſſent dans la plus ferme de toutes les réſolutions de ne le point accorder par leur Pays. Ils ont demandé des Troupes aux Cantons de *Berne* & de *Fribourg*, & ceux ci leur en ont promis.

II. *Incendie à Chamberri.*

Voilà tout ce que nous avancerons de la Savoye & du Piémont. Mais en finiſſant ce peu qui en eſt dit, nous apprenons que la nuit du

du 27. au 28. Fevrier le Château de Chamberri a été entiérement réduit en cendres ; que le feu avoit pris dans une chambre joignant celle où couchoit l'Infant Don Philippe ; que la personne de ce Prince auroit été en grand danger s'il n'avoit été éveillé par l'aboyement d'un chien qu'il avoit auprès de lui ; que l'Infant n'avoit eu que le tems de se sauver, avec sa robe de chambre dans les mains, au travers de la fumée qui remplissoit déjà son apartement ; que quelques soins qu'on ait pris pour éteindre le feu, il avoit été impossible d'y réüssir ; que la plus grande partie des meubles que divers particuliers avoient fournis pour meubler le Château de Chamberry, avoient été consumés par les flammes ; mais qu'on avoit trouvé le moyen de sauver presque tous les effets appartenans à l'Infant Don Philippe.

Les Lettres qui annoncent cet accident, ajoutent que Son Altesse Royale vient de prendre son logement dans le Palais du Marquis d'Alinge.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerale en ANGLETERRE, en HOLLANDE & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

Angleterre. Si l'on exécute, en faveur des engagemens où l'on est entré avec la Reine de Hongrie, toutes les résolutions de la Cour, ce n'est certainement pas sans contredit de la part du parti qui lui est opposé, puisqu'il bataille sans cesse, sans néanmoins jusqu'ici remporter de victoire complette. Comme c'est là une guerre d'un genre à pouvoir être remarquée aussi-bien

aussi-bien que celle qui désole les Peuples, les Villes & les Campagnes, je pense qu'on ne me saura pas mauvis gré d'en montrer quelque chose. Voici là-dessus un discours que le Comte de Sandwich du parti opposé, fit le 12. Fevrier dans la Chambre des Seigneurs, au sujet des Troupes Hannovriennes. » Malgré la né-
» cessité apparente de prendre des Troupes
» étrangeres à la solde de la Couronne, pour
» secourir la Reine de Hongrie, j'ai de la peine
» à concevoir qu'on donne la préference à
» celles d'Hannover, plûtôt qu'à d'autres; sur-
» tout lorsqu'on s'apperçoit que loin de con-
» tribuer au soulagement de la Nation, on
» paye pour leur entretien, un tiers de plus
» que ce que des Troupes d'autres Princes cou-
» teroient, lesquelles néanmoins pourroient
» rendre des services plus essentiels. Peut-on
» ne pas considérer cette dépense comme su-
» perfluë, si on la compte avec celle de 50.
» mille hommes qui furent employés en Flan-
» dres dans l'année 1703. ils ne couterent en
» tout à la Nation qu'un million douze mille
» livres sterlins, pendant que 38. mille hom-
» mes qui sont aujourd'hui dans ce Pays-là,
» nous coutent un million 87. mille livres
» sterlings, ce qui fait 75. mille livres sterlings
» de plus sur le principal pour un corps inférieur
» de 12. mille hommes, sans faire mention
» des avantages particuliers qu'on n'avouëra
» pas publiquement, mais ausquels vraisem-
» blablement on aura eu égard, en les pro-
» portionnant à ce qui a déjà été accordé, &
» qui est public. Je parle de 130. mille livres
» sterlings pour la levée à faire dans le corps
» des Hannovriens &c. des 19. mille pour

I.
Les Troupes Hannovriennes, sujet de divers debats au Parlement.

payer

» payer un plus grand nombre de Généraux
» qu'on en ait jamais employé auparavant,
» & des 13. & quelques milliers de liv. sterlings
» pour les Officiers de l'Artillerie & autres
» qui y servent. Ce sont là des articles nouveaux,
» & dont il n'a jamais été question dans les oc-
» casions précédentes, où nous avons pris des
» étrangers à nôtre solde. Ainsi je conclus par
» insister sur la nécessité de présenter une
» Adresse au Roi, pour suplier S. M. de vouloir
» congédier les Troupes Hannovriennes à la
» solde de la Grande Bretagne.

Tel est le discours de Mr. de Sandwich, qui trouva d'abord une réfutation de la part de Milord Carteret, en ces termes.

» Pour que les raisons qui viennent d'être
» alléguées paussent solides, il seroit néces-
» saire que l'esprit de préjugé qui y domine,
» ne fût point apperçu. Je dois ce témoignage
» à la verité, qu'en entrant dans les affaires je
» les trouvai dans une telle situation, que si
» nos efforts & notre attention avoient été
» détournés un instant du grand but de rendre
» la Couronne respectable, en formant de nou-
» velles alliances, & en nous mettant en état
» de les appuyer par la force, nous aurions
» déjà eu le malheur de voir la Reine de Hon-
» grie sacrifiée à ses ennemis. Les momens
» étoient trop précieux pour perdre le tems
» à des négociations longues & infructueuses.
» Il falloit un remède prompt & salutaire,
» pour faire tête aux ennemis de la Reine de
» Hongrie & arrêter leurs progrès. Dans le
» moment où l'on a eu besoin de ce remède, on
» l'a trouvé dans les forces du Roi comme Elec-
» teur, & S. M. a consenti d'abord de prêter
ses

» ses Troupes. Doit-on exiger que pour soutenir les intérêts immédiats de la Nation, » elle dépoüille ses propres Etats de Troupes » qu'il faut remplacer par de nouvelles levées, » sans que de nôtre côté nous ayons attention à l'en dédommager? C'est sur les Anglois, & non sur les Hannovriens, que » doivent *réjaillir les avantages de cette guerre*, » il est donc aussi naturel que conforme à l'équité & à la justice, que les Anglois, pour » le maintien de leur commerce, & de la balance du pouvoir en Europe, supportent les » charges extraordinaires qui tendent à ces » deux grands objets.

La même question avoit été aussi vivement combattuë quelques jours auparavant dans la Chambre des Communes, Mr. Pitt s'étant signalé en cette occasion contre la Cour, & Mr. Pelham pour le parti qui la favorise.

II. *Protestation de 26. Seigneurs.*

Mais le 15. les Seigneurs qui demeurent du parti opposé firent enrégistrer une Protestation contre le refus de la proposition qu'ils avoient faite au sujet des Troupes Hannovriennes. Cette Protestation est fondée sur les motifs suivans.

« I. Que d'avoir assemblé l'année derniere » une Armée en Flandres, sans la concurrence » des Etats-Généraux des Provinces-Unies, » c'étoit une démarche qu'on ne pouvoit justifier » qu'avec beaucoup de peine.

» II. Qu'en engageant à la solde de la » Grande-Bretagne seize mille Hannovriens, » sans avoir consulté le Parlement, c'étoit déroger essentiellement aux droits, à l'honneur » & à la dignité du Conseil Suprême de la » Nation Britannique.

» III.

» III. Que le projet de rétablir la Balance
» du pouvoir en Europe, & de remettre la
» Maison d'Autriche en son premier état de
» splendeur, est un objet auquel on ne sauroit
» parvenir avec les seules forces de la Grande-
» Bretagne : Que tout bien considéré, il ne
» paroit pas qu'aucune Puissance soit entrée,
» ou paroisse disposée à entrer dans aucun en-
» gagement offensif contre l'Empereur, ou con-
» tre la France.

» IV. Que vû l'état de la Reine de Hongrie,
» & la situation des affaires de l'Europe, il
» convenoit beaucoup mieux pour les intérêts
» particuliers de la Grande-Bretagne, de don-
» ner une somme d'argent plus considérable à
» cette Princesse, que d'entretenir en Flandres
» trente-huit mille hommes de Troupes, qui
» y sont inutiles, & qui coutent à la Nation
» un million 400. mille livres sterlings.

» V. Que l'on conçoit que les Troupes
» Hannovriennes ne sauroient être employées
» en Allemagne contre le Chef de l'Empire,
» dont le titre & la cause ont été reconnus
» publiquement par tout le Corps Germani-
» que, en accordant à ce Prince un secours de
» *cinquante Mois Romains*, pour le soûtenir dans
» cette guerre.

» VI. Que la démarche d'assembler une Ar-
» mée en Flandres, sans que ce Pays-là soit
» attaqué par les François, ou sans aucune
» certitude qu'il le seroit, n'a pû être d'aucune
» utilité à la Puissance qu'on avoit dessein d'as-
» sister, ni causer aucun empêchement ou ter-
» reur à la France, dans la poursuite des me-
» sures qu'elle s'est proposées : Qu'au contraire
» cette démarche ne servira probablement qu'à

» attirer

» attirer les armes de cette Couronne dans ces
» quartiers-là, où elle peut non-seulement agir
» avec plus d'avantage, mais engager la Na-
» tion Angloise, comme partie principale,
» dans une guerre de terre, dont les dangers
» & les dépenses seront plus certains & plus
» évidens pour nous, que n'en seront les succès.

» VII. Que c'est avec le plus grand chagrin
» qu'on s'aperçoit que la Grande Bretagne
» prend à tâche de s'épuiser elle-même jusqu'à
» courir risque de se ruiner dans la poursuite
» d'un prétendu systême fondé sur nos enga-
» gemens avec la Reine de Hongrie, pendant
» que l'Electorat de Hannover, lié par les mê-
» mes engagemens, gouverné par le même
» Prince, ne paroit pas contribuer de la moin-
» dre chose, en sa qualité d'Allié, à l'assistance
» de cette Princesse; mais qu'au contraire il se
» fait payer par la Grande-Bretagne les Troupes
» qu'il met en campagne, & retire d'im-
» menses profits du marché avantageux qu'il a
» fait avec cette Couronne.

» VIII. Qu'un marché si peu nécessaire,
» conclu avec tant de prodigalité, ne peut que
» leur faire craindre, que l'ambition servile de
» quelque Ministre, qui voudra s'affermir dans
» la faveur & le pouvoir, n'aille jusqu'à en-
» trainer le Prince à préférer des intérêts étran-
» gers à ceux de ces Royaumes : Qu'ainsi ils
» croyent s'acquiter du plus grand des devoirs
» envers le Roi & la Patrie, en faisant enré-
» gistrer leur Protestation contre les approches
» du malheur qu'ils appréhendent, afin que ce
» soit un monument célébre de la maniere
» solemnelle dont ils se sont déclarés contre les
» pernicieux effets qui pourroient résulter de

» cette

» cette fatalité, & que la postérité soit in-
» struite du désir qu'ils ont eu d'arrêter le mal
» dans sa source, pour prévenir que la Nation
» ne tombât dans le plus grand désordre, &
» ne fût réduite dans l'état de la plus vile dé-
» pendance &c. »

Les 26. Seigneurs qui ont signé cette Protestation, sont, le Comte de Chesterfield, le Comte de Rockingham, le Comte de Westmoreland, le Duc de Beauford, le Comte de Schaftsbury, le Lord St. Jean, le Lord Montjoy, le Duc de Bedford, le Comte de Stanhope, le Duc de Bridgewater, le Comte de Sandwich, le Lord Aylesbury, le Lord Haversham, le Comte de Herford, le Lord Talbot, le Comte de Coventry, le Comte d'Oxford, le Lord Mortimer, le Comte de Northampton, le Lord Aylesford, le Comte de Litchfield, le Comte de Denbigh, le Lord Craven, le Comte d'Abingdon, le Lord Foley, & le Vicomte de Cobham. Le Comte d'Argyle n'étoit point dans la Chambre des Pairs lorsqu'il y fut question de cette Protestation, ce qui fait vraisemblablement que son nom, qui se trouve à la tête de toutes les Protestations qui se sont faites jusqu'ici, n'a point été mis à celle-ci.

III. *Proposition réjettée.*

Voilà pour l'étranger ce qui s'est passé de plus remarquable au Parlement, jusqu'au commencement du mois de Mars, avec la réjection d'une proposition qui a été faite dans les deux Chambres, & qui avoit pour motif de représenter au Roi; « Que s'il est nécessaire de faire
» marcher une Armée en Allemagne, afin d'y
» agir dans la conjoncture présente des affai-
» res de l'Europe, S. M. soit priée de vouloir
» ordonner, que les Troupes à la solde de la
» Grande-

» Grande-Bretagne soient employées seulement » à ce service, vû la grande distance, la dé- » pense & les inconvéniens qu'une pareille » marche pourroit entrainer après soi, par » raport aux Troupes Angloises : Que si quel- » ques-unes des Troupes à la solde de cette Cou- » ronne doivent rester dans les Pays-Bas Au- » trichiens, ce soient les Anglois préférable- » ment aux autres : Que si les six mille Hes- » sois ne marchent point, ou ne peuvent agir » dans l'Empire, S. M. veüille bien, par com- » passion pour l'état misérable & la pauvreté » où tombe cette Nation, la décharger du » fardeau & de la dépense de ce Corps de » Troupes : Et que si on avoit encore besoin » de six mille hommes dans les Pays Bas, ce » nombre soit tiré de l'Armée onéreuse qui est » sur pied en Angleterre, sans y être d'aucune » utilité. »

Cette proposition fut vivement combattuë, & ne fut rejettée qu'après de grands débats, dans lesquels le parti opposé à celui de la Cour s'efforça de justifier le point de la proposition concernant l'état misérable & la pauvreté de la Nation, causés par la décadence du Commerce & des Manufactures, aussi-bien que par les prodigieuses dépenses faites au-dehors.

IV. *Effet d'une Lotterie.*

Mais malgré tout, le parti de la Cour l'emporte toûjours sur celui qui lui est opposé, & la Chambre des Communes s'étant mise le 18. Fevrier en grand Comité, sur les moyens de lever le subside, elle résolut d'établir à cet effet une Lotterie dont le fonds consisteroit en un million huit cens mille livres sterlings. Ici l'*état misérable & la pauvreté de la Nation* ne parurent certainement point : Que tout l'argent

qu'il y avoit dans le Royaume en soit sorti, comme on le débite dans les Pays étrangers, le contraire en parut aussi; car en cinq jours de tems cette somme d'un million huit cens mille livres sterlings fut toute remplie par le projet de la Lotterie, laquelle est de huit cens mille billets à dix livres le biller. Mais avant que l'on eut été admis à prendre un de ces billets, il fallut devenir propriétaire d'une somme proportionnée d'un million de livres sterlings, qui a été prêtée préalablement au Gouvernement à trois pour cent, pour autant de tems qu'il voudra garder cette somme; & après que la Lotterie aura été tirée, les billets blancs qui vaudront sept livres, & les prix, seront convertis en un autre fonds de huit cens mille livres au même intérêt, & aux mêmes conditions que ci-dessus: ce qui fait la somme entiere d'un million huit cens mille livres sterlings.

Cependant toutes ces sommes & les autres que le Parlement a accordées au Roi, n'étant pas suffisantes pour l'exécution des grands projets qu'on a formés, S. M. doit demander au Parlement un Bill de crédit, afin de pouvoir lever autant d'argent qu'elle jugera à propos.

V. *L'Amiral Vernon, & le Général Wentworth prennent séance au Parlement.*

Avant d'abandonner les affaires du Parlement, nous dirons que l'Amiral Vernon revenu des Indes, où il a commandé la Flotte du Roi, a pris séance dans la Chambre des Communes en qualité de Représentant de la part d'*Ipswich*, de *Rochester* & de *Penryn*; que le Major Général Wentworth, qui est aussi revenu des Indes, a pris également séance dans la même Chambre, de la part du Bourg de *Whitechurth*; & que l'Amiral Vernon, depuis son élection en qualité

lité de Membre de la Chambre des Communes, s'est rangé du côté des opposans à la Cour.

Mr. Burnaby est déclaré Ministre auprès des Cantons Suisses, & ayant reçu ses Lettres de créance & ses instructions en cette qualité, il partit de Londres sur la fin de Fevrier pour se rendre en Suisse. La commission qu'il doit y exécuter est de négocier douze mille hommes à la solde de la Grande-Bretagne. Cette commission a déjà été précédée de quelques ouvertures faites par le Chevalier Luc Schaub, & par le Comte de Marsay, Ministres du Roi auprès du Corps Helvetique. Mr. Burnaby est muni de pouvoirs très amples pour tout régler & conclure au sujet de la somme à laquelle montera la solde de ce Corps de Troupes : Il est aussi chargé de demander que dès que l'on sera d'accord à cet égard, les douze mille hommes passent en Savoye ou en Piémont, afin d'agir pour le service du Roi de Sardaigne, qui a écrit au Roi pour le prier de hâter la levée de ce Corps afin qu'il puisse joindre les Troupes Piémontoises lorsqu'elles entreront en campagne.

VI. *Commission pour la levée de 12. mille Suisses.*

Cette Lettre de Sa Majesté Sardaignoise est accompagnée de l'état des dépenses ausquelles doit être employé une somme de 60. mille livres sterlings qu'il sollicite aussi auprès de S. M. en forme de prêt, outre le payement du subside courant. Une augmentation dans ses Troupes, & une grosse Artillerie qu'il fait fondre en sont le principal motif. La Lettre du Roi de Sardaigne a été d'ailleurs fort satisfaisante pour le Roi, en ce qu'il y est exposé, que si ce Prince s'est déterminé à céder aux forces supérieures des Espagnols, & à leur

VII. *Teneur d'une Lettre du Roi de Sardaigne.*

abandonner pour un tems ses Etats de Savoye; il l'a fait pour ne point risquer la perte du Piémont & la ruine totale de son Armée. Le Roi de Sardaigne donne aussi dans la même Lettre, toutes les assurances qu'on en peut attendre, qu'il restera ferme dans les engagemens qu'il a contractés, & proteste, que quelques avantages que puissent lui offrir les Cours de France & d'Espagne, il persistera dans son Alliance, dût-ce être au prix de son sang & de tous ses Etats. Il prie là-dessus S. M. d'être tranquille à cet égard, & de mépriser tous les bruits que pourroient répandre les personnes mal-intentionnées, pour faire naître de la défiance entre les deux Cours.

Le 26. Fevrier le Baron de Wasner, Ministre de la Reine de Hongrie, signa à Whitehall un Traité avec les Ministres du Roi, par raport aux subsides qui seront continués à cette Princesse, pour la mettre en état de résister avec avantage aux efforts de ses ennemis. Vers le même tems on avoit embarqué encore un corps de Troupes pour la *Flandres*, où l'on a depuis peu apris qu'il étoit arrivé; on avoit embarqué aussi quelques Bataillons de Troupes de Marine sur plusieurs Vaisseaux de guerre qui doivent les avoir transporté actuellement dans la Mer Méditerranée, où elles seront employées, à ce qu'on prétend, à une entreprise de grande importance.

Au-surplus on travaille en diligence à équiper la Flotte qui est à *Spithead*, & on travaille en toute diligence aux équipages de campagne du Roi & du Duc de Cumberland.

Le Gouvernement a reçu avis que les Armateurs Anglois en Amerique y ont fait nouvel-

vellement cinq prises Espagnoles considérables, & que le Capitaine Knoules étoit parti avec ces prises pour se rendre à la côte des Carraques, afin de détruire les établissemens que la Compagnie de *Biscaye* y a formés au préjudice du Commerce de la Grande Bretagne. Le Capitaine Knoules doit passer par l'Isle *Sous-levent*, pour y embarquer un corps de Troupes destiné à l'exécution de son entreprise. On se propose en cela de réduire la Compagnie de Biscaye dans un état à ne pouvoir se rétablir à la Paix; & la chose est cruë d'autant plus facile, qu'outre les deux Vaisseaux de *Guipuscoa*, qui furent pris au commencement de la guerre, & amenés en Angleterre, il en est péri quelque tems après deux autres sur la côte de *St. Christophe*, dans leur trajet pour se rendre aux Carraques. Ainsi, & voilà comme on le compte dans le Royaume, en joignant la ruine des établissemens de cette Compagnie aux pertes qu'elle a déja faites, on conclut encore que d'elle-même elle ne peut que nécessairement tomber.

HOLLANDE.

QUoique les Etats des sept Provinces ayent été assemblés pendant le mois de Fevrier sur la grande affaire de la marche d'un corps de vingt-mille hommes de Troupes, & aussi d'une Escadre à mettre en mer, aucune de ces Provinces n'a pris encore de résolution là-dessus. Mais on s'attend que cela ne tardera plus, les Etats d'Hollande s'étans rassemblés le 20. Mais pour recevoir les résolutions des six autres sur leur préavis au sujet de cette marche. Jusqu'ici on peut avancer que la marche des

vingt mille hommes pour le service de la Reine de Hongrie a pris un tout autre train qu'on n'auroit pû le penser il y a quelques mois; & il paroit plus que jamais que cette affaire passera à la fin, & que les Troupes marcheront où les Cours de Vienne & de Londres jugeront leur présence nécessaire. Milord Carteret, qui a sçu si secretement & si habilement faire tomber la plûpart des Membres de la République dans les idées de sa Cour, lors de son dernier voyage de Londres à la Haye, y étoit attendu de nouveau vers la fin de Mars, & il est croyable qu'il parviendra à achever l'œuvre qu'il a commencée. En attendant on dira de lui qu'étant à la Haye, jamais il ne s'est fait accompagner dans les visites secrettes qu'il a renduës aux Ministres de l'Etat, ni par le Lord Stairs qui étoit pour lors à la Haye, ni par Mr. Trevor, Ministre ordinaire du Roi de la Grande Bretagne, ni par aucun des Ministres de la Reine de Hongrie.

Le Baron de Reischach, Envoyé Extraordinaire de la Reine de Hongrie, a déclaré par ordre de la Cour que l'entrée des Troupes Auxiliaires dans les Duchés de *Juliers* & de *Bergue* n'avoit d'autre bur que d'obliger l'Electeur Palatin à rappeller ses Troupes de l'Armée Bavaroise; & à observer pour le reste une exacte neutralité; & qu'aussi-tôt que ce Prince s'y seroit déterminé, les Troupes qui sont entrées dans ses Etats, recevroient ordre de s'en retirer.

PAYS-BAS.

I. *Marche des troupes.*

LA plûpart des Troupes Angloises, qui étoient dans la *Flandres*, ont passé successivement

ſivement ſur la fin de Fevrier & le commencement de Mars, par *Bruxelles*, en neuf diviſions, ayant chacun un Officier Général à leur tête, & ſont toutes parties pour *Louvain*, d'où elles ont dirigé leur marche vers la *Meuſe*, qu'elles ont paſſé *Maëſtricht*, pour ſe rendre ſur le *Bas-Rhin*. Les Troupes Hannovriennes & Heſſoiſes & toutes celles de la Reine deſtinées pour la Campagne, ſont auſſi parties pour le Pays de *Juliers*, où elles ſe trouvent actuellement renduës. Les Compagnies Franches levées pendant l'hiver, ont pris la même route, auſſi-bien que le Détachement qui étoit à *St. Hubert*. De ſorte qu'on eſt attendant par où la campagne débutera. L'Artillerie néceſſaire pour toute l'Armée, les Pontons, les munitions, le tréſor en argent accompagnent les Troupes. On compte toûjours que le Roi de la Grande-Bretagne viendra faire un tour à l'Armée qui s'aſſemble vers le *Bas-Rhin*, ainſi qu'on l'a déja dit, & qu'on verra bientôt arriver de nouveaux renforts de Troupes Angloiſes dans ce Pays. Quoiqu'il en ſoit, le Régiment de Howard Infanterie eſt déja du nombre de ces renforts: il eſt entré le 10. de Mars dans le Port *d'Oſtende*, à bord de trois Vaiſſeaux de tranſport.

Le Lord Stairs qui commande les Troupes Angloiſes, a établi ſon quartier à *Aix-la-Chapelle*. Pendant ces grands mouvemens pour aſſembler la nouvelle Armée qui doit agir cette Campagne, les François en font également, la plûpart des Troupes de cette Nation qui étoient à *Lille*, & autres Places de la Flandre Françoiſe, étant parties pour les trois Evêchés, où elles ſont arrivées: un train d'Artillerie préparé à *Douay*, doit les avoir ſuivis à préſent.

L'Abbé

II. *Suite de l'affaire de l'Abbaye de Saint Hubert.*

L'Abbé de *St. Hubert* dont il a été question dans nos derniers mémoires, se disant entiérement indépendant dans des Ordonnances contraires aux droits de la Reine, qu'il a fait publier; & le Conseil d'Etat du Roi de France, de même que le Parlement de Metz, par un Arrêt qu'il a rendu le 21. Fevrier dernier, voulant annuller les Sentences du Conseil de Luxembourg, & accorder aussi à l'Abbaye de *St. Hubert* une indépendance de onze siécles, comme on peut le voir dans l'Arrêt même qui a été répandu de tous côtés; ceci a reveillé de nouveau l'attention de la Cour de Liége : l'Evêque & Prince de ce nom qui prétend que l'Abbaye de *St. Hubert* est non-seulement située dans son Territoire, mais qu'elle en dépend réellement, & en a toujours dépendu, a fait publier à ce sujet une Protestation, dont nous ferons usage.

Le 5. Mars on a chanté le *Te Deum* dans la Collégiale des SS. Michel & Gudule à Bruxelles, en actions de graces de la victoire remportée par les Troupes Autrichiennes & Piémontoises sur l'Armée Espagnole, le 8. Fevrier, entre *Campo-Santo* & *Solara*; Mr. le Comte de Harrach y a assisté en forme publique, de même que tous les Tribunaux & la principale Noblesse : On en a fait de même dans toutes les Villes principales de ces Pays.

Mr. le Comte de Harrach touchant à son départ pour *Vienne*, le Magistrat de Bruxelles en corps alla le complimenter à ce sujet le 8. Mars, & depuis Son Excellence a été complimentée à la même occasion par le Conseil Privé en robes, le Conseil d'Etat, le Conseil des Finances, le Souverain Conseil de Brabant, la Chambre des Comptes, & par des Députés de

tous

tous les Conseils & des Etats des diverses Provinces, de même que des Gouverneurs des Villes, des Evéques & Chapitres, & autres personnes de distinction, qui sont venus successivement s'acquitter de leur devoir envers Son Excellence.

III. *Arrivée du Comte de Königsegg-Erps à Bruxelles, & ses qualités.*

Nous avons dit le mois passé par qui Monsieur le Comte de Harrach étoit remplacé: C'est par Son Excellence Charles-Ferdnand du Saint Empire Romain Comte de Königsegg & de Rottenfels, Seigneur d'Aulendorff & de Stauffen, Marquis de Boissehot & de Bigard, Comte d'Erps & de Quarebbe, Baron de Saventhem, Seigneur de Sterrebeke, de Nosseghem, de Saint Etienne Woluwe, & de Hewle en la Paroisse de Lawe, Conseiller Intime d'Etat Actuel de la Reine, Vice-Président de son Conseil Suprême Aulique, Conseiller d'Epée de son Conseil d'Etat aux Pays-Bas, Grand Maître de la Cour de la Séréniſſime Archiduchesse Marie-Anne d'Autriche, & Ministre Plénipotentiaire pour le Gouvernement Général des Pays Bas.

Le Magistrat de *Bruxelles*, informé que ce Seigneur devoit arriver le 16., firent mettre les Bourgeois sous les armes, & les firent ranger en double haye, les Officiers & Drapeaux à leur tête depuis la porte de Louvain jusqu'à l'Hôtel du Comte de Lanoy, Gouverneur de cette Ville, où Mr. le Comte de Königsegg devoit descendre. Son Excellence étant arrivée le 15. au soir au Château d'Heverlé près de Louvain, en partit le lendemain vers les deux heures de l'après-midi en poste. Le Comte de Lanoy & plusieurs autres Seigneurs de la premiere distinction furent en Carosse à six chevaux au-devant d'elle à une lieüe de la Ville, où Son Excel. entra dans

dans le Carrosse du Comte de Lanoy. Au-delà de la premiere Barriere étoit sous les armes un Détachement de trois cens Chevaux des Régimens Anglois des Gardes Bleuës, de Pembroke & de Ligonier, ayant leurs Officiers & Trompettes à leur tête, commandés par le Major des Gardes Bleuës. A l'approche de Mr. le Comte de Kônigsegg, ce Corps se partagea en deux Détachemens, dont l'un ouvrit & l'autre ferma la marche. Vers les cinq heures & demie Son Excellence entra en Ville au bruit d'une triple décharge du Canon des Remparts.

Peu après son arrivée elle fut rendre sa premiere visite à Mr. le Comte de Harrach, qui gardoit le lit pour une blessure à la jambe. Le lendemain qui étoit un Dimanche Mr. le Comte de Kônigsegg alla *incognito* entendre la Messe à l'Eglise Collégiale des SS. Michel & Gudule, après laquelle le Doyen lui donna la bénédiction du Très-Saint Sacrement des Miracles. A quatre heures de l'après-midi il y eut Conseil d'Etat chez Mr. le Comte de Harrach, & après lecture faite des Lettres Patentes de Mr. le Comte de Kônigsegg, les Députés de ce Conseil ayant le Chef & Président à la tête, furent complimenter Son Excellence sur son heureuse arrivée. Les Députés du Conseil Privé & ceux du Conseil des Finances allerent lui faire le 18. les mêmes complimens, & depuis tous les autres Tribunaux.

Mr. le Comte de Kônigsegg-Erps, nouveau Gouverneur-Général de ces Pays, a une connoissance parfaite de toutes les affaires, pour y avoir résidé en sa qualité de Conseiller d'Epée du Conseil d'Etat.

La famille de Mr. le Comte de Harrach, & Madame

Madame la Comtesse son Epouse, ont pris les devans pour se rendre à Vienne.

ARTICLE IV.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. *Nouvelle de la Bataille de Campo-Santo.*

Vienne. La nouvelle en forme de l'action de *Campo-Santo* a été apportée à la Cour par le Comte de Colloredo, qui étoit précédé à son arrivée de quelques Postillons sonnans du cor, pour annoncer la victoire remportée sur les Espagnols. Le Comte d'Althan avoit été le premier porteur de cette nouvelle. Ils sont tous deux partis pour retourner en Italie. Les complimens à la Reine, & le *Te Deum* en actions de graces à Dieu ont suivi d'abord cette nouvelle. S. M. a créé depuis, Lieutenant Général de ses Armées le Marquis de Saint Pierre Major Général, qui a ramené la Cavalerie au combat, & a envoyé ordre au Comte de Traun de faire distribuer une somme d'argent à l'Infanterie qui a montré tant de bravoure dans cette journée : Elle a ordonné aussi de faire une gratification au petit Corps d'Esclavons qui y a eu part, & qui s'est comporté avec valeur sous la conduite du Major Général de Hochenau. On rend d'ailleurs ici témoignage à la bravoure des Piémontois, & l'on y fait l'éloge du Comte d'Aspremont, Lieutenant Général des Armées du Roi de Sardaigne; & du Major Général de Chiusan, de même que du Régiment de Savoye, qui a beaucoup contribué à la défaite des Dragons Espagnols, & à celle du Régiment de Guadalaxara, dont

dont tout un Bataillon a été fait prisonnier de guerre avec ses Officiers.

II. *Le Grand Duc est héritier de l'Electrice Doüairiere Palatine.*

On a depuis reçu la nouvelle que le Comte d'Aspremont étoit mort des blessures qu'il avoit reçuës dans le combat, de même que le Général de Peyersberg. Un Courier de *Florence* a apporté aussi celle de la mort de l'Electrice Doüairiere Palatine. Peu après il s'est tenu une conférence extraordinaire, à l'issuë de laquelle on a fait partir un Courier pour *Florence*, lequel a dû passer par *Carpi*, qui est le Quartier du Général Traun, afin d'y remettre des dépêches d'importance à ce Général. On a sçû ensuite que l'Electrice Doüairiere défunte avoit nommé le Grand Duc, son héritier universel, & que cette succession valoit sept millions d'écus, dont il y en avoit deux en argent comptant.

Les Troupes que fournit cette année la *Hongrie*, avec les contingens de la *Transilvanie*, de l'*Esclavonie* & du Bannat de *Temoswar*, montent à 56. mille hommes, destinés à recruter & à augmenter les Armées de la Reine : Il en est déjà passé environ vingt mille près de *Vienne*, qui vont joindre les Armées du Haut-Palatinat, & de Baviere, dont les opérations doivent recommencer incessamment. Les ordres de S. M. sont donnés à cet effet, & le Sérénissime Prince Charles de Lorraine se prépare à aller reprendre le commandement de celle du Général de Kevenhuller, pour laquelle, aussi-bien que par celle du Prince de Lobkowitz, on continuë à envoyer tout ce que la Hongrie peut fournir de vivres & de provisions. Cependant le Général de Kevenhuller arriva le 2. Mars de son Armée à *Vienne*; sa présence y ayant été jugée nécessaire pour quelques jours, afin d'assister aux Conseils

de

de guerre dans lesquels on doit concerter le plan des opérations.

Le Marquis de Botta revenu de la Cour de Russie, va à celle de Prusse avec caractére d'Envoyé Extraordinaire de la Reine, ses Equipages ayant déjà pris les devans. Le Comte de Richecourt, qui est présentement à *Berlin*, en partira ensuite, pour aller reprendre à *La Haye* les fonctions d'Envoyé du Grand Duc.

IV. *Edits de la Reine publiés à Prague.*

Ce ne sera vraisemblablement qu'après que tout aura été réglé quant à ce plan & aux autres affaires importantes, que la Reine se mettra en chemin vers *Prague* pour s'y faire couronner, tout étant prêt pour ce voyage : En attendant on a envoyé dans cette Capitale de la Boheme des Placards qui y ont été affichés aux endroits accoutumés. En vertu de l'un de ces Placards, « tous ceux qui contre leur serment & la fidé- » lité dûë à la Reine, se sont attachés au Parti » ennemi, en ont sollicité des Emplois, ou » sont entrés à son service, qui l'ont assisté » soit de leurs conseils, ou autrement, qui » sont sortis du Pays avec lui, ou s'en sont » retirés devant ou après, d'une maniere sus- » pecte, & sont encore actuellement hors du » Royaume; tous ceux-là sont cités à compa- » roître en personne dans l'espace de six semai- » nes, à compter du 8. Mars, devant les Com- » missaires de S. M. pour rendre compte de » leur conduite, faute de quoi il sera procédé » contre eux, comme contumaces, selon toute » la rigueur des loix. » Par un autre Placard « Sa Majesté défend l'entrée de toutes sortes » de marchandises de France, sous peine de » confiscation & d'une amende pécuniaire. » L'usage des habits richement brodés ou ga- » lonnés

» lonnés est entiérement interdit, avec cette
» modification néanmoins que ceux qui en ont,
» pourront encore les porter pendant les deux
» premieres années. Il est défendu à la No-
» blesse de porter des habits neufs richement
» brodés ou galonnés, & de donner des livrées
» neuves chamarées à l'occasion du Couron-
» nement de Sa Majesté. Défense de meubler
» les chambres de riches tapisseries. Permis
» seulement aux hommes de porter des cha-
» peaux brodés ou galonnés, & d'avoir de
» riches housses & couvertures pour leurs che-
» vaux de selle. »

Puisque nous venons d'entamer ce qui concerne la *Boheme*, nous en acheverons l'article, par ce qui suit.

V. *Rétablissement des Tribunaux à Prague &c.*

Les Magistrats des trois Villes qui composent la Ville de *Prague*, Capitale de ce Royaume, furent confirmés le 14. Fevrier, après que quelques-uns des Membres eurent été remerciés. Le 15. ils commencerent à tenir leurs séances comme à l'accoûtumé : Les Colléges & les Tribunaux sont aussi rouverts, & le Comte d'Ogilvi est venu reprendre le commandement de cette Capitale. Le Prince de Mansfeld s'est au contraire retiré à *Dresde*; la Princesse de Furstenberg s'est également retirée, voyant qu'on venoit de sequestrer les Terres du Prince son époux dans le Royaume; les Comtesses de Martinitz & de Kayserstein sont aussi sorties du Royaume; & le 5. Mars on fit une visite générale dans toutes les maisons de *Prague*, & l'on y arrêta plusieurs personnes suspectes.

Il y a eu une assemblée générale des Etats du Royaume qui doit s'être tenuë le 26. de Mars à *Prague*. La Reine y fera son entrée publique

publique le 29. du présent mois d'Avril, ainsi qu'il a été publié. On travaille nuit & jour, Fêtes & Dimanches, tant au Château, que dans toutes les trois Villes aux préparatifs pour la réception de S. M.

Les nouvelles levées sont d'ailleurs ce qui se pousse avec beaucoup de chaleur dans tout le Royaume, & il se passe peu de semaines qu'on n'en fasse partir des centaines pour les Régimens des deux Armées qui sont en *Baviere* & dans le *Haut-Palatinat*.

VI. *La Ville d'Egra toûjours bloquée.*

Mais la Ville d'*Egra* tient encore contre le blocus des Hongrois qui sont sous les ordres du Général Festetitz, quoique la Garnison ennemie & les Habitans s'en ressentent beaucoup. On la croit néanmoins présentement aux abois; & que le Prince de Lobkowitz se portera bientôt à *Amberg*, Capitale du *Haut-Palatinat*. Ce Général de l'Armée de la Reine a son quartier à *Neubourg*, & ses Troupes occupent présentement tout le *Haut-Palatinat* des deux côtés de la *Naab* excepté *Amberg*, *Burglengenfeld*, *Regenstauff*, & *Donaustauff*, dont les François sont encore en possession. Il fait venir à *Schandorff*, la grosse Artillerie qu'il avoit mise & laissée à *Pruck*, & fait approcher d'*Amberg* un Corps de Troupes composé des Régimens de Portugal, Podzaski, Lobkowitz & Lubomirski, Cuirassiers; de Vieux-Wirtemberg & d'Olone, Dragons; & Czaki, Hussars. Ce Corps s'étoit arrêté quelque-tems à *Tirschenreudt*, *Weiden*, *Floß*, *Erbendorff*, *Kemnath*, & en d'autres endroits des environs.

Mais le Comte de Spare, Colonel du Régiment Royal Suédois qui fait partie de la Garnison Françoise d'*Egra*, en étant sorti le 15. Fevrier,

vrier avec un Détachement de 600. hommes ; pour en soûtenir un autre de 300. qui devoit conduire dans cette Place 150. bœufs, outre 400. mille livres en argent pour le payement de la Garnison, a si bien manœuvré à l'égard des Hussats Autrichiens, qu'il a trouvé moyen de faire entrer le tout dans la Ville sans perte que d'un seul homme, ce qui a causé beaucoup de joye à toute la Garnison.

VII. *Les François se préparent à s'opposer au Prince de Lobkowitz.*

Dans l'apparance que le Prince de Lobkowitz en veut à *Amberg*, les François & Bavarois s'avancent en nombre pour lui faire opposition ; & il paroit, par conséquent qu'on soit déjà à la veille de s'attendre à quelque événement remarquable. Trente Escadrons de leur Cavalerie & Dragons, avec quatre Brigades d'Infanterie qu'ils avoient fait venir de l'*Iser* au gros de leur Armée en Baviere, ont dirigé leur marche sur *Kalmuntz*, où étoit leur rendez-vous, & se sont portés ensuite jusqu'à la hauteur d'*Amberg*, laissant la *Vils* entre-eux & les Troupes de la Reine, & ont repris des quartiers de ce côté-là de cette riviere, pour observer de plus près les mouvemens du Prince de Lobkowitz ; elles forment ainsi un cordon depuis *Amberg* jusqu'au *Danube* : Il y a déjà eu à cette occasion plusieurs escarmouches, mais elles n'ont pas été fort sanglantes, si l'on en excepte qu'un Détachement des Régimens François de Nicolai & de la Reine, Dragons, s'étant avancé pour s'emparer d'un Village, tomba dans une embuscade, d'où il n'est revenu à leur Corps que 24. hommes de 80. qu'il étoit, le reste ayant été, tué ou fait prisonnier avec les chevaux pris & plusieurs chariots de bagage.

Baviere. Le voisinage de l'Armée Autrichienne com-

commandée par le Prince de Lobkowitz, fait croire, qu'après quelque expédition qu'elle compte de faire encore dans le *Haut Palatinat*, elle se joindra à la fin avec celle qui est aux ordres du Comte de Kevenhuller. Quoiqu'il en soit, leurs Troupes font toutes sortes de mouvemens, depuis deux entrevûës qu'ont euës ces deux Généraux au mois de Fevrier, l'une à *Viechach*, & l'autre à *Winterberg*. Elles étoient déja pour lors toutes sorties de leurs quartiers de cantonnement, & une partie de la Cavalerie, que le Comte de Kevenhuller a fait revenir de là la Haute-Autriche, étoit aussi arrivée à *Riedt*. Le Comte Wenceslas de Wallis, Lieutenant-Général, a été chargé de ces premieres dispositions, & a établi son quartier à *Althaim*. Pendant ces dispositions un corps de quatre mille hommes que le Comte de Kevenhuller avoit fait avancer sur la fin de la campagne derniere, dans l'Archevêché de *Saltzbourg*, fut joint par trois mille autres venus du *Tirol*. Et présentement on croit que ce Général, qui étoit allé faire un tour à *Vienne*, d'où il est de retour à son Armée, aura fait l'ouverture de la campagne : Car il rassembloit de tous côtés son Armée, à laquelle il arrive journellement des recruës, des renforts, & des provisions qui la mettent dans un état à entreprendre bientôt quelque chose d'importance. Son dessein paroît toûjours être de marcher vers la *Vils*, & d'établir son quartier à *Vilshoven* : Il a déja fait construire un Pont à *Oberberg*, outre celui qui est à *Schardingen*.

VIII. *Mouvemens des Armées.*

L'Armée de France & celle de Baviere seront aussi de beaucoup plus considérables cette année qu'elles ne l'ont été l'année derniere. A le prendre par ce qui est déja arrivé de Troupes à la

premiere, & celles qui ſont en marche de l'*Alſace* pour la joindre encore, elle pourra être de 60. à 65. mille hommes, ſi les maladies qui continuent juſqu'ici à y enlever nombre de Soldats, ſans compter la déſertion, viennent enfin à ceſſer. L'Armée Bavaroiſe que commande le Général de Seckendorff, ſera auſſi d'environ 40. mille hommes : On en juge ainſi par le grand nombre de Recruës qui arrivent continuellement de l'Empire où elles ont été levées, aux divers Régimens qui la compoſent, & y compris les Troupes Palatines. Le reſte conſiſtera en Milices nationales.

Pour la ſubſiſtance de ces Armées & leur ſoutien pendant une partie de la campagne, il eſt arrivé depuis peu un grand tréſor d'argent aux quartiers des Maréchaux de Broglio, de Maillebois, & de Seckendorff, le tout venant d'*Augsbourg*. Il ſemble que les vivres & les fourages ne devront pas non plus leur manquer; il en arrive tous les jours par eau une quantité prodigieuſe, dont une partie eſt dépoſée dans des magazins établis à *Stad-am-Hoff*, & l'autre eſt envoyée à *Straubingen*, qui étoient encore au commencement de Mars les quartiers des Maréchaux de Maillebois & de Broglio. Le Maréchal de Seckendorff, a auſſi ſes magazins la plûpart formés.

Le 6. de Mars, dix-huit pieces de canon vinrent d'*Ingolſtatt* à *Stad am-Hoff*, mais on n'y en laiſſa que ſix, les douze autres ayant été envoyées à *Burglengenfeld*, où l'on a auſſi tranſporté par terre une grande quantité de vivres, de proviſions & de fourages, qui arrivent encore ſucceſſivement à *Stad-am-Hoff*; le reſte de ces proviſions eſt envoyé à *Straubingen* & à

Deggen-

Deggendorff. Les Pontons nécessaires pour construire un Pont sur la *Regen*, sont aussi depuis peu à *Stad-am-Hoff*, mais les équipages & bagages du Maréchal de Maillebois en partirent le 12. pour *Ingolstatt*, où il a dû les suivre peu de tems après. Il y avoit pour lors un Pont établi près de *Weix*, & un Camp tracé qui s'étendoit depuis *Donaustauff*, jusqu'au-delà d'une montagne qu'on appelle le *Galgenberg* : Et tant du côté des François & Bavarois, que du côté des Autrichiens, on travailloit à se retrancher & à se fortifier dans divers postes, de même qu'à se mettre en devoir d'entamer bientôt les opérations de la campagne.

Jusqu'ici on s'est rendu de part & d'autre les prisonniers par un échange qui avoit été réglé entre le Prince de Lobkowitz & le Maréchal de Maillebois, qui s'étoient envoyés chacun un Trompette à cet effet. Mais depuis cet échange des prisonniers, les Hussars Autrichiens en ont fait encore nombre, & entre-autres à *Rieden* & *Schmittmuhlen*, postes avantageux, & où les François avoient 200. Dragons, dont 40. ont été pris avec un Major & deux Subalternes, & plus de 70. tués. Les Autrichiens ont depuis abandonné ces deux postes.

Ceci se pratique d'une part, tandis que de l'autre, il réüssit aussi aux Dragons François d'enlever quelquefois des hommes aux Autrichiens. Le Partisan la Croix entend sur-tout ce mêtier : Dans une rencontre fort vive qu'il eut au commencement de Mars entre l'*Inn* & l'*Iser*, il a défait une soixantaine de Hussars, outre vingt qu'il a fait prisonniers.

Voilà succintement déduit tout ce que la

Baviere nous présente quant à présent.

IX. *Le Maréchal de Belleisle, déclaré Prince du St. Empire.*

Francfort sur le Mein. Le 10. Fevrier l'Empereur nomma le Prince de Furstenberg Grand Maître de sa Maison, & le Prince de la Tour-Taxis, principal Commissaire à la Diette de l'Empire, à la place du Prince de Furstenberg. Le 19. le Maréchal de Belleisle est parti de cette Ville avec le Chevalier son frere, pour son Gouvernement de *Metz*, d'où nous avons dit qu'il étoit arrivé à *Versailles*. Depuis son départ l'Empereur l'a déclaré Prince du St. Empire Romain, en considération de ses services, & du zéle qu'il a témoigné pour Sa Majesté en tant de différentes occasions. Nous avons dit le mois passé que Son Excellence avoit été honnorée de l'Ordre de la Toison d'or par le Roi d'Espagne. Ce qui concerne l'Armée qu'il a euë sous ses ordres en Boheme, est aussi raporté dans le même Journal.

X. *Réjoüissances pour l'affaire de Campo Santo.*

Si l'on a fait à *Vienne* & dans toutes les Villes principales des Etats Héréditaires de la Reine de Hongrie, des réjoüissances pour l'action de *Campo Santo*; la Ville de *Francfort* na pas été exemte d'en voir aussi dans son enceinte, à la vérité pour le même sujet, mais pour attribuer la victoire aux Espagnols, comme par eux remportée dans cette journée, sur l'Armée combinée d'Autriche & de Sardaigne. Ces réjoüissances se firent le 24. Fevr. La Cour Imp. étoit ce jour-là en grand gala, & le Comte de Montijo Ambassadeur d'Espagne a donné un superbe festin aux Ministres & Seigneurs de la Cour. Le soir il y eut assemblée & bal chez cet Ambassadeur.

XI. *Paix proposée dans la Diette.*

Le Collége des Princes s'assemble présentement plus souvent qu'à l'accoutumé. Le Ministre Directeur de Saltzbourg y proposa le 11. Mars, avec les formalités accoutumées, la

grande affaire du rétablissement de la Paix & de la tranquillité dans l'Empire : Il dit « que » les Ambassadeurs & Ministres avoient une » entiere connoissance du contenu des Decrets » Commissoriaux de l'Empereur, qui devoit » faire l'objet de leurs présentes délibérations ; » qu'ils n'ignoroient pas non plus que Sa Maj. » Impériale désiroit toujours très-ardemment » de voir une fois la tranquillité rétablie dans » la chere Patrie ; & que c'étoit en conséquence de ces dispositions pacifiques, qu'elle » avoit proposé aux Electeurs, Princes & Etats » de l'Empire, de se charger conjointement » avec quelques autres Puissances Etrangeres, de » la médiation, & de prendre en même-tems les » autres mesures nécessaires pour parvenir à » cette fin si salutaire ; que n'y ayant au reste » aucun lieu de douter, qu'on ne doive préférer le prompt rétablissement de la paix à » la guerre présente qui est si pernicieuse : les » délibérations de l'Assemblée devoient rouler » sur ces deux questions ; la premiere quand on » pourroit se charger de cette médiation, & de » quelle maniere ; la seconde, quels moyens il » conviendroit d'employer pour la rendre efficace. »

Ce qu'on croit devoir arriver du résultat de la Diette sur ces deux points, c'est que les Ministres ayant donné là-dessus leurs avis, il sera, que l'Empire continuant d'être dans une exacte neutralité, invitera les Puissances Maritimes à se charger de la médiation, pour trouver conjointement les moyens de réconcilier les deux Augustes Maisons d'Autriche & de Baviere, & par là de rétablir la Paix dans l'Empire.

L'espece de Congrés qui s'assemble à *Mayence*,

ſemble d'ailleurs faire croire qu'on y travaillera bientôt ſérieuſement. Quoiqu'il en ſoit, il y a dans cette Ville un Miniſtre de l'Empereur, deux de la Reine de Hongrie, un du Roi de Pruſſe, un du Roi d'Angleterre, & on en attend auſſi un du Roi de Pologue Electeur de Saxe. cependant l'on ne peut encore rien hazarder que par conjecture ſur des conferences qu'ils ont déja entamées avec les Miniſtres de l'Electeur de Mayence. Mais ces derniers leur ont déclaré les ſentimens de Son Alteſſe Electorale ſur la marche des Troupes Autrichiennes, Hannovriennes, Heſſoiſes & Angloiſes, qui ſe rendent, & ſont même actuellement la plûpart renduës, des *Pays Bas* dans l'Electorat de Cologne & le Duché de *Juliers*, & qu'elle ne ſongeoit qu'à trouver des moyens de procurer un accommodement ſolide entre l'Empereur & la Reine de Hongrie, afin que l'Empire recommençât à joüir des fruits de la paix & de la concorde.

XII. *Nouveaux établiſſemens à la Cour Palatine.*

Manheim. Depuis l'avénement du nouvel Electeur Palatin à la Régence de ſes Etats, il s'eſt fait pluſieurs changemens à ſa Cour. Il y a eu encore depuis peu une grande reforme. Le Baron de Wachtendonck eſt à préſent Grand Chambellan de Son Alteſſe Electorale, le Comte de Wunsheim, ſon grand Ecuyer, & le Marquis de Cavalchini ſon grand Maréchal. Le Conſeil des Finances, qui étoit de vingt perſonnes ayant chacune 500. florins, a été réduit à dix, dont les apointemens ont été fixés à 700. florins. Il y a au contraire établiſſement d'un nouveau Conſeil de Régence à *Manheim*, dont le Comte de Hillesheim a été déclaré Préſident, & Mr. d'Ulner Vice-Préſident. Une nouvelle Chambre ſuprême pour les Appels,

pels, un nouveau Tribunal de la Cour, & une nouvelle Chambre des Finances, ont suivi l'établissement du nouveau Conseil de Régence.

Saxe. Douze Bataillons & seize Escadrons, composans un Corps de quatorze mille hommes, ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher au premier commandement pour le service du Roi de la Grande-Bretagne, comme Electeur d'Hannover, & ce sera le Comte de Rutouski qui le commandera en chef. Ceci est la teneur d'un Traité fait entre le Roi, & Sa Maj. Britannique.

Ce dernier Prince a augmenté dans son Electorat d'*Hannover*, les Gardes du Corps d'un Escadron de Grenadiers à cheval, qui sera en état de servir & de marcher dans le présent mois d'Avril.

Prusse. Berlin. On travaille en diligence à remonter les Dragons. On leve deux nouveaux Régimens d'Infanterie, & il a été résolu d'augmenter de trente hommes toutes les Compagnies de Grenadiers. L'Artillerie de campagne est prête à marcher au premier avis qu'elle recevra, & l'on a assemblé sur la riviere un nombre de Bâtimens destinés pour embarquer les bombes, les boulets & autres munitions de guerre. Voilà quelles sont les dispositions que le Roi de Prusse croit devoir faire dans la conjoncture où sont les affaires de l'Empire; affaires sur lesquelles, & particulliérement sur celles de l'Electeur Palatin, le Baron de Becker, Ministre de ce Prince, a de fréquentes conférences avec ceux du Roi. Un article qui est celui des contributions que le Prince de Lobkowitz a établies dans le Duché de *Neubourg*, ne doit pas avoir été éloigné du tapis de ces Ministres.

Cer

Cet article eſt, que le Prince de Lobkowitz a de nouveau requis la Régence de *Neubourg* de payer les contributions qui lui ont été impoſées, d'autant que les Troupes Palatines ne gardent point de neutralité, en ce que quatre Eſcadrons de ces Troupes ſont entrés depuis peu dans *Amberg*, pour renforcer la Garniſon de cette Place.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable au NORD, depuis le mois dernier.

I. *Affaire de la ſucceſſion au Trône, & de la Paix avec la Ruſſie.*

Suede. La Diette de ce Royaume toujours aſſemblée, continuë à faire de la ſucceſſion à la Couronne le ſujet principal de ſes délibérations; & quoique les Députés envoyés en Ruſſie pour annoncer au Duc de Holſtein-Gottorp que les Etats lui avoient offert le Trône, ſoient de retour, qu'ils ayent fait le raport de leur commiſſion exécutée, & de tout ce que penſoit la Cour de Ruſſie ſur le choix d'un nouveau Prince, & tel que l'Evêque d'Eutin, on ne peut rien pénétrer dans cette grande affaire, tant le ſecret du Comité eſt grand & impénétrable. Cependant ſur diverſes repréſentations, l'Ordre des Payſans eſt admis, pour cette préſente Diette, à avoir connoiſſance de tout ce qui s'y traite à fonds, enſuite de leurs repréſentations, & de divers mémoires qui n'ont pû être rejettés ni par le Clergé, ni par la Nobleſſe.

Pour ce qui eſt de la Paix ſur laquelle il y a un Congrès ouvert à *Abo*, elle n'eſt pas plus avancée que nous l'avons dit juſqu'ici, parce que les conditions auſquelles la Ruſſie a déclaré

vouloir

vouloir le faire, rencontrent encore des difficultés.

Comme les Cours de France & d'Angleterre ont employé chacune leurs bons offices dans cette affaire, les Commissaires du Roi ont donné part de ces conditions au Marquis de Lanmarie, Ambassadeur du Roi Très Chrêtien, & à Mr. Guydickins, Ministre de la Cour Britannique, en les priant de s'informer jusqu'à quel point ces deux Puissances pourroient continuer de prendre intérêt à cet objet, afin de chercher à obtenir une Paix plus avantageuse. Ces Ministres ont dépêché des Couriers à cette occasion pour *Paris* & pour *Londres*. Mais Mr. Guydickins avant d'expédier le sien, a fait faire attention aux Commissaires, que Sa Majesté Britannique prenant la résolution de s'employer efficacement à procurer une paix honnorable entre la Suede & la Russie, ce seroit, sans doute, sous la réserve d'agir seule par ses bons offices, & sans l'intervention d'aucune autre Puissance, qui n'entreroit pas dans ses sentimens.

On ne peut rien avancer de cette Paix à conclure jusqu'ici au-delà de ce que nous en disons : Mais comme on juge, & c'est aussi là la pensée du Ministére de la Cour de Russie, qu'il n'y a que des propositions de la Cour de Dannemarc qui pourroient empêcher celle de Suede d'accepter les conditions proposées aux Députés qu'elle avoit envoyés en cette Cour ; la Russie fait présentement entendre qu'il étoit à craindre que l'union de *Calmar*, si elle étoit rétablie, ne préjudiciât au maintien de la bonne intelligence entre elle & la Cour de *Coppenhague*, au lieu que si cette derniere ne traversoit point les mouvemens qui se font en faveur du

Prince

Prince d'Eutin, on pourroit voir que le Duc de Holſtein-Gottorp, déclaré Grand Prince de Ruſſie, feroit une renonciation ſolemnelle à ſes prétentions ſur le Duché de *Schleſwich*.

Dans cette continuation de criſe ſur la paix à faire avec la Ruſſie, ou ſur la guerre à continuer, les armemens tant par terre que par mer, tant du côté de la *Suede* que de la *Ruſſie*, ſe continuënt; & la Couronne de *Dannemarc* de ſon côté, ſe trouve auſſi toute prête par terre & par mer, à ſe faire reſpecter, au cas que ſes intérêts & la conjoncture l'engagent à prendre les armes.

De ſorte que tout eſt dans de grandes agitations dans preſque tout le *Nord*.

Ruſſie. On recommence à parler à *Petersbourg* de l'Election du Prince de Heſſe-Hombourg à la dignité de Duc de Courlande; & il eſt parti de cette Ville un Courier pour *Mittau*, chargé de dépêches à cette occaſion.

Il ſeroit ſuperflu, après ce que nous venons de montrer des affaites de cette Cour avec celle de Suede, d'y ajoûter quelque choſe. Nous n'inſérerons donc plus ici que deux articles, l'un regardant le Prince & la Princeſſe de Brunſwich, & l'autre les mouvemens de Thamas-Kouly-Kan.

II. *Le Prince & la Princeſſe de Brunſwich preſentement à Dunamunde.*

Le Roi de Pruſſe ayant fait de nouvelles inſtances à l'Impératrice pour obtenir l'exécution de la liberté du Prince & de la Princeſſe de Brunſwich, en vertu du Traité fait avec l'Angleterre, dont nous avons fait mention le mois dernier, page 216. Sa Majeſté a jugé à propos de conſulter encore le Sénat ſur ce ſujet; & l'avis de ce Corps a été « Que n'y ayant nul » inconvénient de leur accorder la liberté, du » moins au Prince Antoine-Ulrich, après qu'ils » auroient

» auroient satisfait aux éclaircissemens qu'on » leur demandoit, & qu'ils auroient donné » toutes les déclarations & rénonciations né- » cessaires tant pour eux que pour leurs enfans ; » Que de plus, le Sénat étoit d'avis que les » Puissances qui ont sollicité pour leur liberté, » & qui se sont chargées de la garantie de la » succession au Trône de Russie, sur le pied » où elle est établie présentement, devroient » aussi être requises de garantir les conditions » ausquelles cette liberté seroit accordée : Et » que comme l'entier éclaircissement des choses » dont il étoit question, dépendoit beaucoup de » la vérification de celles que les freres de Mr. de » *Biron* avoient alléguées depuis leur retour de » Siberie, le Sénat jugeoit qu'il seroit très- » convenable, qu'on y procédât par voye d'e- » xamen personnel, & même de confronta- » tion. »

Comme la Princesse de Brunswich, qui avoit la principale confiance de la feuë Czarine, devoit par là être plus instruite que le Prince son Epoux du détail de certaines affaires, l'Impératrice, à son retour de *Moscou* à *Petersbourg*, avoit consenti qu'il prît les devans pour se rendre en Allemagne. Il étoit même déjà parti de *Riga*, lorsque sur la réception d'un contre-ordre de la Cour, on dépêcha aussi-tôt plusieurs Couriers sur la route de ce Prince, pour le faire revenir. Immédiatement après il a été conduit, avec la Princesse son épouse & leurs deux enfans, au Fort de *Dunamunde*, pour y demeurer jusqu'à ce que l'examen demandé par le Sénat ait eu son effet.

Telle est la continuation du sort du Prince & de la Princesse de Brunswich, après avoir été dans celui

de

de voir ſous leurs loix l'un des plus vaſtes Empires de l'univers. Le ci-devant Duc de Courlande & les deux Comtes de Biron ſes freres doivent être transférés inceſſamment de *Jaroslow* au Château de *Riga*, où ils occuperont les appartemens que Leurs Alteſſes viennent de quitter.

III. *Ce qui ſe préſente des mouvemens de Thamas-Kouly-Kan.*

Sur ce que le public a été abuſé pluſieurs fois depuis quelque-tems au ſujet du véritable état des affaires de Ruſſie, par raport à la Perſe, la Cour a jugé à propos d'éclaircir la vérité des faits à cet égard, & elle a fait remettre en conſéquence à tous ſes Miniſtres dans les Cours étrangeres, une déclaration qui porte ce qui ſuit.

« Les premiers avis que la Cour a reçus des » mouvemens de Thamas-Kouly-Kan dans les » environs de la mer Caſpienne, n'annonçoient » d'abord qu'une entrepriſe contre les Tatta- » res du *Dagheſtan*, deſquels il prétendoit avoir » lieu d'être mécontent. On a compris enſuite » que ce Prince avoit formé dans le même- » tems un autre projet contre des Montagnards » voiſins des limites de la Ruſſie, afin que ſi » la premiere entrepriſe manquât, la réüſſite » de la ſeconde lui épargnât la confuſion de » retourner dans ſon Pays, ſans avoir rien » exécuté.

» Occupé de ce double objet, il s'eſt avancé » aſſez proche de nos limites; mais voyant » que nos Troupes n'étoient pas fort éloignées, » & ſachant qu'elles marcheroient indubita- » blement au ſecours de ces Montagnards, qui » ſe ſont mis ſous la protection de l'Impéra- » trice, il n'a oſé hazarder aucune entrepriſe.

» Les Tartares du *Dagheſtan* ont également droit » à cette protection: Ils l'ont ſollicitée pluſieurs » fois, mais avec plus d'inſtance depuis l'avé-

» nement

» nement de S. M. au Trône. Une partie d'en-
» tre-eux a même déjà prêté le serment de fidé-
» lité. Ces Tartares forment une Nation con-
» sidérable, qui peut mettre sous les armes
» près de 70. mille hommes. Ils peuvent être
» d'un grand secours à la Couronne, en cas
» de guerre avec les Turcs, ou avec les Persans,
» quand même ce ne seroit que pour repousser
» une premiere tentative. Ainsi il étoit naturel
» que l'Impératrice accordât à ces peuples la
» protection qu'ils sollicitoient.

» Thamas-Kouly-Kan n'a pas tardé à s'ap-
» percevoir qu'il s'étoit trompé dans ses idées.
» Il n'a plus songé dès-lors qu'à écarter l'om-
» brage que ses premieres démarches avoient
» pû inspirer. Il vient de faire assurer l'Impé-
» ratrice de son amitié, & du désir qu'il a de
» cultiver la bonne harmonie avec cet Empire,
» dans l'espérance que S. M. voudra bien y
» répondre de son côté.

» L'impératrice a reçu ces assurances d'une
» maniere convenable à sa dignité. Et comme
» les choses sont bien éloignées d'une guerre
» ouverte avec Thamas-Kouly Kan, Sa Maj.
» s'est contentée d'envoyer ordre à quelques
» Régimens qui sont dans le voisinage d'*Astra-*
» *can*, de se mettre en marche vers les limites
» du côté de la Perse, tant pour les couvrir,
» que pour protéger les Habitans des monta-
» gnes voisines. Ainsi, on peut assurer que la
» Cour est sans aucune inquiétude sur les des-
» seins de ce Prince, outre qu'on a reçu des
» nouvelles certaines, que son Armée est fon-
» duë à vingt mille hommes, tant par la di-
» sette, que par les autres incommodités qu'elle
» a souffertes. »

Voilà

Voilà ce que la Cour de Russie a jugé à propos de faire publier, & ce dont nous avons crû devoir faire usage, après avoir annoncé le mois passé une guerre comme prochaine avec Thamas-Kouly-Kan. Mais non-obstant cette déclaration, qui fait voir qu'on n'a rien à craindre de cet entreprenant Prince, la Cour a cependant donné ordre de former de grands magazins à *Astracan*.

ARTICLE VI.

Qui contient les Naissances, Mariages & Morts des Personnes Illustres, depuis le mois dernier.

Naissance. Le 28. Fevrier la Princesse d'Orange accoucha heureusement d'une Princesse à *Leuwaerde*.

Mariages. Celui du Duc de la Mirandole avec Mademoiselle de Bervick a été célébré à *Madrid*. Le Roi d'Espagne accorde à ce Duc, en considération de son mariage, les revenus des pâturages d'*Estramadoure*, qui sont estimés trente mille ducats par an : Mais par retour le Duc cede, comme on l'assure, à l'Infant Don Philippe ses prétentions sur la *Mirandole* & autres petits Etats en Italie.

Le Duc de Medina-Sidonia épouse aussi à *Madrid*, la sœur cadette de la Duchesse de Berwick.

Le Mariage du Duc de Chartres, fils du Duc d'Orleans avec Mademoiselle la Princesse de Conty, est déclaré.

Morts. Au commencement de Fevrier mourut à *Lisbonne* Donna Marie-Anne de Guzman, qui vivoit en habit séculier dans le Couvent de Sainte Claire; elle avoit atteint l'âge de 112. ans.

La nommée Sebastienne Noël, native de *Dampvillers*, Bourg situé à quatre lieües de Verdun sur Meuse, a terminé aussi une carriere de cent & huit ans.

Le 8. la mort enleva à *Rome* le Cardinal Corradini.

Le Comte Charles Otton de Solms, qui faisoit son séjour à *Utph*, dans la Wetteravie, y est mort le 16.

La Sérénissime Princesse Marie-Anne-Loüise de Médicis mourut à Florence le 18. âgée de 76. ans & quelques mois, étant née le 11. Août 1667. Elle avoit été mariée le 5. Juin 1691. à Jean-Guillaume, Electeur Palatin, mort le 8. Juin 1716. & étoit fille de Cosme III. & sœur unique de Jean Gaston, dernier Grand Duc de Toscane de la Maison de Medicis. Cette Princesse par son Testament déclare son héritier universel Son Altesse Royale le Grand Duc Régnant, & son hérédité est estimée sept millions d'écus Romains, dont deux & demi sont en argent comptant : Elle a fait aussi plusieurs legs, & entre autres un de 30. mille ducats à une des branches de la Maison de Medicis, & cent mille pour y établir un Majorat.

Le Prince Octavien de Medicis qui formoit autrefois des prétentions sur la succession des Grands Ducs de Toscane, est mort à Livourne un jour avant elle.

La nuit du 19. au 20. Madame, d'Orleans, ancienne Abbesse de Chelles, & sœur du Duc d'Orleans, mourut à Tresnel, de la petite verole, âgée de 45. ans.

Sur la fin de Fevrier le Marquis de Cadrieu, & le Chevalier de Castellas sont morts à *Paris* : Le premier étoit Lieutenant Général des Armées de France, & l'autre Maréchal de Camp & Colonel des Gardes Suisses.

Le 7. Mars la mort enleva dans la même Ville

Ville le Maréchal d'Asfeld, Directeur Général des Fortifications de France, & Chef du Génie.

L'Anneau est le mot de la derniere Enigme.

LOGOGRYPHE.

MAtiere de réflexion,
Préparez vôtre attention,
Lucréce, Cri, Cécile, Elie,
Cruel, Ecuyer, Cercle, Lie
Lucie, Ecu, Ciel, Lucre, Ecuëil,
Cure, Recul, Lice, Recueil,
Ruë, Ecurie, Ere, Cru, Lire
Cuir, Cire, Luc, Cicle, Licüe, Ire.
Avec huit Lettres seulement,
Je produis ce dénombrement.
Pour deviner mon nom, vous vous donnez la gêne;
Si vous voyiez mon corps, vous seriez plus en peine.

NOus ajouterons au premier Article du présent Journal, qui regarde le Seigneur Théodore de Neuhoff, qu'il n'a pas débarqué dans l'Isle de *Corse*; qu'il se tient encore à bord du Vaisseau qui l'a transporté dans les mers de cette Isle; qu'il n'y trouve pas dans les Chefs de la Nation Corse les facilités qu'il croyoit, ni la crédulité à ses exposés, qui ne portent sur rien de solide, comme nous le ferons mieux voir le mois prochain.

FIN.

Errata pour le mois de Mars.

Page 181. *ligne* 6. Baron de Couviere, *lisez* Baron de Couriere. *Page* 186. *ligne* 20. sertion & de leur côté, *effacez* de leur côté. *Page* 218. *ligne* 21. Le 15. *lisez* le 17.